

COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE
DU QUÉBEC

PRÉSENTS : Me MARCEL BLANCHET, président
M. JOHN ZACHARIAS, commissaire
M. SERGE COURVILLE, commissaire

AUDITIONS PUBLIQUES DU
6 MAI 2008 - SAINT-CONSTANT

M. DENIS FONTAINE,
Secrétaire

Enregistrement numérique

Piché Olivier Benoit

sténographes officiels

400, boul. Jean-Lesage, bureau 240, Québec, Qc G1K 8W1
tél. : 418 648-1199 Télécopieur : 418 648-8985

I N D E X

Page

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

| | |
|--|----|
| MOT D'INTRODUCTION | 3 |
| PRÉSENTATION DE : | |
| M. YVON POTVIN, à titre personnel | 12 |
| MME JOCELYNE BATES, mairese Ville de Ste-Catherine | 26 |
| M. ALBERT DE MARTIN, député de Huntingdon | 33 |
| M. DENIS LEFTAKIS, à titre personnel | 40 |
| M. MICHEL LAVOIE, maire Ville de Saint-Rémi et préfet de la MRC Les Jardins-de-Napierville | 63 |

- - - - -

I N D E X (suite)

Page

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT D'INTRODUCTION

PRÉSENTATION DE :

M. YVES BELLEFLEUR,
président Société d'histoire et du Patrimoine de Lignery
(accompagné de M. Yvon Boivin) 85

MME GINETTE BIERI
maire Municipalité de Sainte-Blaise-sur-Richelieu 109

M. MARC-ANTOINE CLOUTIER,
à titre personnel 121

- - - - -

1 Saint-Constant s'inscrit dans le processus de
2 consultation prévu dans la loi électorale
3 lorsqu'on élabore une carte électorale. Donc,
4 pour nous, c'est très important d'entendre vos
5 commentaires. On a bien sûr élaboré notre
6 proposition à partir d'une multitude
7 d'informations qui nous parvenaient de
8 différentes sources, mais qui de mieux que vous
9 pour nous éclairer sur notre proposition et voir
10 quels ajustements pourraient y être apportés à
11 la lumière de vos commentaires et de votre
12 connaissance beaucoup plus approfondie que nous
13 de votre milieu.

14 Je vais laisser la parole dans un premier temps,
15 quelques minutes, à monsieur Zacharias, qui va
16 nous expliquer le cadre légal dans lequel on a
17 travaillé pour faire notre proposition.

18 Alors, s'il vous plaît, John.

19 **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

20 Merci, monsieur Blanchet.

21 Le travail de délimitation de la carte
22 électorale du Québec exige une analyse
23 rigoureuse et minutieuse. Les règles contenues
24 dans la Loi électorale ont évidemment encadré ce
25 travail. Il convient de vous rappeler ce

1 qu'elles sont et surtout ce qu'elles visent.
2 La Loi électorale précise qu'une circonscription
3 doit représenter une communauté naturelle en
4 fonction de facteurs démographiques,
5 géographiques et sociologiques. On parle donc
6 ici de la configuration d'une région, de
7 l'organisation de son réseau routier, des
8 limites des arrondissements, des municipalités
9 et des MRC, de la densité de population et de
10 son taux de croissance.
11 Ainsi, le sentiment d'appartenance des gens, la
12 façon dont la vie est organisée sur le
13 territoire et la présence de pôles ou de
14 communautés d'intérêts économiques constituent
15 d'autres exemples de facteurs à considérer.
16 De plus, pour assurer une certaine équité entre
17 les circonscriptions et les électeurs, la loi
18 précise que chaque circonscription doit
19 regrouper un nombre d'électeurs qui ne s'éloigne
20 pas de vingt-cinq pour cent (25 %) en plus ou en
21 moins de la moyenne provinciale, soit
22 quarante-cinq mille deux cent sept (45 207)
23 électeurs, selon la liste électorale permanente.
24 Cette norme de plus ou moins vingt-cinq pour
25 cent (25 %), qui est parmi les plus élevées au

1 Canada, laisse donc à la Commission une marge de
2 manoeuvre intéressante, ce qui lui permet de
3 bien tenir compte des particularités de chaque
4 région.

5 Notre mandat consiste donc à trouver le meilleur
6 équilibre possible entre l'égalité du vote et
7 les communautés naturelles de manière à assurer
8 équité et justice pour l'ensemble des électeurs
9 et électrices du Québec. Il s'agit de deux (2)
10 principes qui ressortent de l'importante
11 décision rendue en dix-neuf cent
12 quatre-vingt-onze (1991) par la Cour suprême du
13 Canada relativement à la délimitation des
14 circonscriptions électorales.

15 Malgré les bouleversements compréhensibles que
16 les changements proposés peuvent provoquer dans
17 certaines régions, la Commission ne peut se
18 soustraire à cette obligation de recherche
19 d'équilibre. La délimitation de la carte
20 demande donc de faire, bien évidemment, un
21 examen attentif de chaque région, mais
22 n'oublions jamais qu'elle demande aussi d'avoir
23 à l'esprit le travail d'ensemble de délimitation
24 de toutes les régions du Québec.

25 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

1 Merci, John.

2 Je vais demander maintenant à monsieur Courville
3 de nous rappeler brièvement quels sont les
4 changements que nous proposons pour votre
5 région.

6 Alors, s'il vous plaît, Serge.

7 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

8 Merci, monsieur Blanchet.

9 Alors, la Montérégie constitue la deuxième
10 région la plus peuplée du Québec et elle a connu
11 le deuxième plus fort taux de croissance
12 électorale depuis l'an deux mille (2000). Il
13 n'est donc pas étonnant de constater un surplus
14 d'électeurs dans plusieurs circonscriptions de
15 la région. Deux (2) d'entre elles regroupent
16 déjà un nombre d'électeurs trop élevé qui ne
17 respecte pas le critère numérique de la loi,
18 Chambly et La Prairie.

19 Quatre (4) autres circonscriptions sont en
20 situation critique et pourraient voir leur
21 nombre d'électeurs dépasser le seuil maximal
22 permis, il s'agit de Châteauguay, Saint-Jean,
23 Shefford et Taillon.

24 Les changements que nous proposons sont
25 grandement tributaires de la croissance

1 démographique qu'a connue la Montérégie. Nous
2 suggérons donc l'ajout d'une circonscription au
3 sein de l'un des secteurs en pleine croissance.
4 La nouvelle circonscription serait nommée
5 Roussillon et elle comprendrait les
6 municipalités de Sainte-Catherine, de
7 Saint-Constant, de Saint-Mathieu, de Saint-Rémi
8 et de Saint-Michel. Cet ajout permettrait de
9 corriger le surplus d'électeurs des
10 circonscriptions de Châteauguay et de La
11 Prairie.

12 Dans la même couronne de banlieues, plus à
13 l'est, nous proposons de rééquilibrer la
14 circonscription de Chambly afin qu'elle respecte
15 le critère numérique de la loi. Les
16 municipalités de Richelieu et de
17 Saint-Mathias-sur-Richelieu lui seraient
18 retirées pour être ajoutées à la circonscription
19 d'Iberville. Dans le même but, nous proposons
20 de retirer Sainte-Blaise-sur-Richelieu de la
21 circonscription de Saint-Jean afin de l'inclure
22 dans celle d'Huntingdon.

23 Ensuite, au coeur de la région, dans Longueuil,
24 nous suggérons un léger ajustement entre
25 Marie-Victorin et Taillon afin de mieux

1 équilibrer leur nombre d'électeurs.
2 De plus, il nous fallait revoir la
3 circonscription de Shefford afin de diminuer le
4 nombre d'électeurs qui se rapprochait
5 dangereusement de la limite permise par la loi.
6 Nous proposons qu'elle comprenne uniquement la
7 ville de Chambly et qu'elle soit renommée en
8 conséquence Granby.
9 Quant à elles, les municipalités de Waterloo, de
10 Warden et de Shefford seraient transférées dans
11 la circonscription de Johnson.
12 Enfin, nous suggérons de légères modifications
13 aux circonscriptions de Richelieu, de
14 Sainte-Hyacinthe et de Brome-Missisquoi dans un
15 souci de respect des limites des MRC.
16 Neuf (9) circonscriptions demeureraient intactes
17 dans notre proposition, Soulanges, Beauharnois
18 et Vaudreuil, La Pinière, Laporte, Vachon et
19 Marguerite-d'Youville, enfin Borduas et
20 Verchères. Avec l'ajout d'une nouvelle
21 circonscription, la Montérégie compterait donc
22 vingt-deux (22) circonscriptions électorales, un
23 nombre qui correspondrait beaucoup mieux à son
24 poids démographique au sein du Québec.
25 Voilà qui résume la proposition de délimitation

1 dans la région de la Montérégie.
2 **Me MARCEL BLANCHET, président :**
3 Merci, Serge.
4 Ceci étant dit, c'est maintenant à vous de
5 prendre la parole. Je vous indique que les
6 propos que vous allez tenir sont enregistrés, ça
7 va nous permettre le cas échéant, lorsque nous
8 délibérerons pour produire notre version finale
9 du rapport, d'y référer si besoin en est, si on
10 a besoin finalement de se rappeler ce que vous
11 nous avez dit pour nous éclairer dans notre
12 délibération.
13 Alors, c'est monsieur Denis Fontaine, le
14 secrétaire, qui va appeler les premiers
15 intervenants et si des personnes souhaiteraient
16 intervenir et ne sont pas inscrites, je leur
17 prierais de s'adresser à madame Lucie, en
18 arrière, qui va se faire un plaisir de vous
19 inscrire.
20 S'il vous plaît, monsieur Fontaine.
21 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**
22 Oui. J'appellerais le premier intervenant,
23 monsieur Denis Leftakis. Monsieur Leftakis est
24 un homme d'affaires qui a demandé à se faire
25 entendre à titre personnel. De toute évidence,

1 monsieur Leftakis n'est pas arrivé.
2 J'appellerais le deuxième intervenant, mais j'ai
3 bien peur que c'est la même chose, il s'agissait
4 de monsieur Stéphane Gendron, maire de la ville
5 de Huntingdon. Je constate que monsieur Gendron
6 n'est pas dans la salle.
7 J'appellerais donc monsieur Yvon Potvin, qui a
8 demandé à se faire entendre à titre personnel.
9 Voilà, monsieur Potvin, vous pouvez vous
10 approcher.

11 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

12 Bonjour, monsieur Potvin.

13 **M. YVON POTVIN :**

14 J'ai déjà travaillé ici au Musée ferroviaire, il
15 y a une quinzaine d'années et je voyais Francine
16 qui travaillait ici en bas à mon arrivée et ça
17 me rappelait beaucoup de souvenirs, le fait
18 d'avoir travaillé ici au Musée ferroviaire.

19 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

20 Alors, nous vous écoutons avec plaisir.

21 - - - - -

22 **PRÉSENTATION DE M. YVON POTVIN**

23 - - - - -

24 Alors messieurs, je suis un travailleur culturel
25 communautaire de la MRC des

1 Jardins-de-Napierville. Alors, la municipalité
2 de Saint-Michel est directement touchée par les
3 désirs de votre Commission de changer le...
4 Alors, aujourd'hui, je viens en tant que
5 citoyen, je viens en tant que travailleur
6 communautaire depuis une quarantaine d'années et
7 je voudrais d'abord vous dresser un petit aperçu
8 de la MRC des Jardins-de-Napierville.
9 Alors, c'est une municipalité formée de onze
10 (11) paroisses dont le chef-lieu est Saint-Rémi.
11 Le village que j'habite est Saint-Michel, qui
12 est juste à côté.
13 Disons que cette MRC-là a des problèmes d'unité
14 dans ce sens qu'il y a trois (3) pôles
15 principaux dans la MRC, Saint-Rémi, qui est la
16 plus grosse ville, il y a Napierville, qui est
17 de l'autre côté de la 15, comme on dit, et
18 Hemmingford. Alors naturellement, St-Rémi est
19 une petite capitale régionale agricole, on peut
20 la qualifier de capitale du jardin du Québec.
21 Et Napierville, de son côté, est plus reliée à
22 Saint-Jean-sur-Richelieu. Et Hemmingford, à
23 cause de sa concentration en population
24 anglophone, a beaucoup d'affinités avec
25 Havelock, Huntingdon, Franklin, tout ce qui est

1 dans le sud, là, près des lignes américaines.
2 Alors, qu'est-ce que ça veut dire pour nous de
3 passer du côté de Huntingdon, qui est un comté
4 éminemment rural, à un comté comme Roussillon
5 avec une ville de Saint-Constant, qui a une
6 trentaine de mille habitants, alors nous,
7 Saint-Michel, on est quoi, deux mille cinq cents
8 (2 500) à trois mille (3 000), Saint-Rémi autour
9 de six mille (6 000), alors ça veut dire que
10 tout le côté rural perd sa capitale, Saint-Rémi,
11 et Saint-Michel qui est à côté. Alors, ça nous
12 questionne.
13 Moi, je n'ai pas d'opinion définitive par
14 rapport à est-ce que ce serait mieux que
15 Saint-Rémi, Saint-Michel joignent Roussillon ou
16 non, je n'ai pas d'opinion définitive, je me
17 questionne là-dessus.
18 Par exemple, nous, dans le domaine
19 communautaire, on mène des dossiers de
20 développement du transport collectif et du
21 transport en commun. Actuellement, on est au
22 point zéro dans la MRC des
23 Jardins-de-Napierville dans ces domaines-là,
24 alors on se dit : «Ah, peut-être qu'on serait
25 mieux servi avec... en s'alliant au comté de

1 Roussillon». Alors, vous voyez, on a... il y a
2 du pour et puis du contre dans notre réflexion
3 actuellement.
4 Un point aussi que je voulais vous apporter,
5 c'est que, au niveau fédéral, on respecte
6 parfaitement les MRC, dans le sens que le
7 territoire complet de la MRC se retrouve à
8 l'intérieur du même comté. Alors, par exemple,
9 si Roussillon se créait, alors il y aurait
10 Saint-Rémi et Saint-Michel qui, possiblement,
11 demeurerait dans la MRC des
12 Jardins-de-Napierville, et les autres
13 municipalités seraient dans la MRC Roussillon.
14 Alors, ça veut dire que le député... il y aurait
15 deux (2) députés par MRC, dans notre cas à nous.
16 Alors, vous voyez, c'est peut-être une...
17 peut-être que le gouvernement fédéral nous donne
18 un exemple, actuellement, de fonctionnement qui
19 est... qui est plus respectueux, c'est quand
20 même le gouvernement du Québec qui a créé les
21 MRC, puis quand il fait des comtés, bien, il n'a
22 pas l'air à vouloir respecter l'entité complète.
23 Alors... et comme je vous disais tout à l'heure,
24 nous, dans notre MRC de trois (3) pôles
25 différents dans la même MRC, alors c'est un peu

1 croche, là, disons, comme fonctionnement venant
2 du gouvernement du Québec, ça demanderait
3 beaucoup d'harmonisation de ce côté-là,
4 messieurs.
5 Troisième point que je voudrais apporter, c'est
6 le côté... on a vécu la dernière élection avec
7 la vague adéquiste et tout ça, on s'est ramassé
8 avec des... dans notre comté, nous, avec un
9 bureau de comté avec des permanents qu'on
10 connaît depuis quinze (15) ou vingt (20) ans qui
11 ont perdu leur emploi, bon, et le nouveau député
12 de l'ADQ s'est recréé un bureau à neuf. Alors,
13 suggestion, suggestion pratique, ce qui serait
14 préférable, c'est que dans le bureau de comté au
15 Québec, pour chaque comté, ce serait préférable
16 d'avoir la moitié du personnel qui est permanent
17 et que les dossiers qui sont montés au niveau
18 des municipalités -- il y a quand même trente
19 (30) municipalités dans notre coin, là -- alors
20 tout remonter ces dossiers-là, c'est du temps
21 perdu collectivement, ça. Et la même chose pour
22 nous, les organismes communautaires, il a fallu
23 faire des représentations au nouveau député,
24 remonter des dossiers, ça n'a pas de sens, ça.
25 Alors, il faudrait arriver... moi, c'est la

1 suggestion que je fais, c'est que la moitié du
2 personnel du bureau de comté serait des
3 permanents qui passent d'un député à l'autre,
4 quel que soit le parti, et l'autre moitié du
5 personnel serait du personnel politique, là,
6 comme les ministres ont. Et disons que ça...
7 en tout cas, c'est dans une volonté de
8 décentralisation. Nous, les gens qui travaillons
9 à la base, on trouve toujours qu'il y a trop de
10 fonctionnaires régionaux et puis trop de
11 fonctionnaires au niveau national, alors c'est
12 sûr qu'on souhaiterait qu'il y ait plus de
13 ressources humaines et d'argent au niveau des
14 députés, premièrement qui sont nos élus, puis
15 qu'on leur donne les moyens de bien nous
16 représenter.

17 Bon. Quatrième point au niveau du nom du comté.
18 Disons que le nom Roussillon, qui est un nom
19 d'un... je pense que c'est un corps d'armée, là,
20 ç'a rapport avec... bien, nous autres... moi, je
21 suis un «peace and love», là, alors tout ce qui
22 est un peu de ce côté-là, je pense que... il
23 faut prendre acte qu'on aura eu besoin de se
24 défendre, mais disons que je trouverais plus mon
25 inspiration du côté des artistes.

1 Dans le coin ici, il y a le nom de Sanguinet qui
2 court actuellement, là, qui a été... qui a vécu
3 sur le territoire, qui a été un des responsables
4 de la Fondation de l'Université de Montréal,
5 alors ce nom-là est apprécié dans notre coin.
6 Ce matin, je parlais avec quelqu'un de la MRC,
7 il y a le nom des Cardinal aussi, il y a
8 beaucoup de gens de la famille Cardinal qui ont
9 marqué l'histoire de la région. Et moi
10 personnellement, mon choix, ce n'est pas le nom
11 d'une personne en particulier, mais pourquoi pas
12 trouver le... nommer le comté du nom d'une
13 femme, il n'y en a pas tellement au Québec.
14 Alors, il y en a eu sûrement des valeureuses
15 dans le coin, là, je pense à Anna Laberge qui
16 était à Châteauguay, mais plus sur le territoire
17 ici, il y en a sûrement qui feraient... ça
18 pourrait être intéressant, parce qu'il y a un
19 déséquilibre marqué quand même au Québec au
20 niveau des appellations.
21 Alors, c'est ce que j'avais à vous dire,
22 messieurs, merci.

23 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

24 Merci. Évidemment, au niveau du respect des
25 MRC, c'est un commentaire qu'on entend

1 régulièrement. Au fédéral, c'est peut-être plus
2 facile parce qu'on sait que le territoire d'une
3 circonscription électorale fédérale est beaucoup
4 plus vaste qu'une circonscription électorale
5 provinciale, on a soixante-quinze (75) députés
6 fédéraux, circonscriptions fédérales, alors
7 qu'on en a cent vingt-cinq (125) québécoises.
8 Ce n'est pas toujours facile.
9 Écoutez, comme quand on regarde les MRC de la
10 région, Roussillon, cent douze mille neuf cent
11 quatre-vingt-onze (112 991) électeurs; les
12 Jardins-de-Napierville, dix-huit mille quatre
13 cent soixante-quinze (18 475). Alors, ce n'est
14 pas facile de les regrouper ou encore de les
15 diviser en deux (2). C'est sûr qu'on est dans
16 l'impossibilité de respecter généralement
17 intégralement les frontières des MRC, mais on y
18 essaie, on comprend très bien, et on le sait
19 très bien l'évolution qu'ont connue les MRC au
20 cours des vingt (20), vingt-cinq (25) dernières
21 années, hein.
22 On se souvient, quand les MRC ont été créées,
23 leur mission était davantage l'aménagement du
24 territoire avec les schémas d'aménagement, on a
25 vu les responsabilités additionnelles qui leur

1 ont été confiées au fil des deux (2) dernières
2 décennies, principalement en matière de
3 développement économique, d'organisation de
4 service de police, de sécurité publique. Alors,
5 c'est... même de développement économique
6 effectivement, c'est très important ce qu'on
7 leur a donné comme mission depuis le temps.
8 Alors, on essaie, bien sûr, de les respecter,
9 mais ce n'est pas toujours possible.

10 Je voulais juste vous dire ça, là, c'est une
11 préoccupation, sachez-le, qu'on a, mais ce n'est
12 pas évident de toujours respecter ça, encore une
13 fois à cause du critère numérique qui est
14 déterminant dans la loi, même si, encore une
15 fois, on a une marge de manoeuvre, comme on l'a
16 dit, de vingt-cinq pour cent (25 %) en plus ou
17 en moins de la moyenne provinciale pour
18 respecter justement ces communautés-là qui
19 entourent, en fait, les principaux endroits, les
20 principales municipalités concernées par notre
21 proposition.

22 Le bureau du député, ça, ce n'est pas vraiment
23 notre domaine, là, nous, on ne relève pas du
24 gouvernement comme vous le savez, on relève de
25 l'Assemblée nationale. Le bureau de l'Assemblée

1 nationale pourrait effectivement prévoir des
2 mesures adéquates pour les députés et s'assurer
3 qu'ils puissent exercer correctement leurs
4 fonctions d'ombudsman, de représentants de leur
5 population, et on comprend finalement qu'il y a
6 déjà des mesures qui existent. Est-ce qu'il y
7 en a d'autres qui devraient être prévues? Ça,
8 c'est justement au bureau de l'Assemblée
9 nationale d'en convenir et de voir ce qui peut
10 être fait, notamment compte tenu de l'étendue
11 parfois immense de certains territoires ou de
12 circonscriptions.

13 Vous avez fait une remarque sur le fait que
14 quand un député... quand une circonscription
15 change de partie ou de député lors d'une
16 élection, il faut tout recommencer. Ce n'est
17 pas généralisé, hein. Il y a des députés, peu
18 importe le parti, qui, quand ils ne sont plus là
19 la fois suivante, se permettent en fait de
20 transférer à leurs successeurs, de quelque parti
21 que ce soit, la documentation pertinente des
22 électeurs de la circonscription, de la
23 population de la circonscription. Il y en a
24 d'autres qui ne le font pas. Là, il y a
25 peut-être un petit message à passer, finalement,

1 à nos autorités parlementaires à l'effet de
2 passer à leurs successeurs, quels qu'ils soient,
3 si jamais effectivement pour une raison ou pour
4 une autre ils ne sont plus là la fois suivante.
5 Mais c'est une remarque, en fait, qui est
6 pertinente, là.

7 J'ai entendu à plusieurs reprises au cours de ma
8 carrière des députés nouveaux se plaindre du
9 fait que le député sortant n'avait pas laissé de
10 dossiers adéquats pour lui permettre de
11 connaître bien la situation de la
12 circonscription. Encore une fois, ce n'est pas
13 mon domaine, mais c'est une remarque que j'ai
14 entendue à quelques reprises et, encore une
15 fois, là, il s'agirait peut-être, pour les
16 autorités, de se donner le mot pour s'assurer
17 que cet aspect-là est respecté. C'est dans
18 l'intérêt de la population concernée,
19 finalement.

20 Alors moi, en fait, encore une fois... le nom de
21 la circonscription. Évidemment, Roussillon,
22 dans un premier temps, nous est apparu comme
23 pertinent, mais on est ouvert, bien sûr, à
24 toutes les suggestions qu'on entendra sur cette
25 question-là. Comme vous le savez peut-être, la

1 loi prévoit qu'en bout de ligne, on devra
2 consulter la Commission de toponymie pour avoir
3 leur avis sur les noms qui seront finalement
4 choisis.

5 On comprend aussi qu'en ce qui concerne notre
6 proposition, vous êtes... vous n'êtes pas trop
7 sûr si c'est... il y a des avantages pour
8 Saint-Michel, des avantages contre. Encore une
9 fois, ce n'est pas facile. C'est sûr que quand
10 on redessine la carte électorale, ça dérange,
11 hein, ça dérange. Il y a des gens qui ont pu
12 développer au fil des années, depuis le dernier
13 découpage, des affinités, des intérêts communs,
14 mais à un moment donné, la loi prévoit qu'après
15 chaque deux (2) élections, il faut refaire le
16 découpage. Et ici, votre région, la région de
17 la Montérégie, c'est la deuxième région qui a eu
18 le plus haut taux d'augmentation de population
19 depuis la dernière fois, alors il faut s'assurer
20 que vous êtes adéquatement représenté malgré le
21 dérangement que ça peut faire.

22 Je ne sais pas si mes collègues ont des
23 commentaires ou des questions?

24 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

25 J'aurais peut-être une question à vous poser,

1 moi.

2 Les liens naturels... bon, Saint-Rémi,
3 Saint-Michel, ça, je peux voir, c'est assez
4 contigu, mais le lien naturel de Saint-Rémi ou
5 enfin de cet ensemble-là, il est vers où?
6 Est-ce qu'il est vers Sainte-Catherine, il est
7 vers Saint-Jean, il est vers Napierville?

8 **M. YVON POTVIN :**

9 Saint-Rémi, actuellement, le lien commercial est
10 vers Châteauguay et un peu vers Saint-Constant,
11 vers Brossard...

12 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

13 Donc, vers le nord.

14 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

15 Vers le nord.

16 **M. YVON POTVIN :**

17 Oui, vers le nord, oui. Et mettons, des
18 municipalités plus au sud comme Sainte-Clotilde,
19 Saint-Chrysostome, eux viennent à Saint-Rémi,
20 ils viennent au nord, évidemment.

21 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

22 Ils s'en vont vers le nord.

23 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

24 Et Saint-Patrice-de-Sherrington irait plutôt?

25 **M. YVON POTVIN :**

1 Saint-Patrice-de-Sherrington se divise en deux
2 (2). Ils vont un petit peu du côté de
3 Napierville et ils viennent à Saint-Rémi.

4 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

5 C'est un peu la frontière.

6 **M. YVON POTVIN :**

7 Oui. Il y a comme la 15 qui est une barrière
8 psychologique, là.

9 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

10 Oui oui oui.

11 **M. YVON POTVIN :**

12 C'est un peu une aberration vraiment, la MRC
13 Jardins-de-Napierville avec trois (3) pôles
14 d'attraction, là, Hemmingford, Napierville et
15 Saint-Rémi, et... sur un grand territoire avec
16 onze (11) municipalités, vingt-cinq mille (25
17 000) de population, ça n'a pas d'allure, tu
18 sais, c'est ingérable. C'est ingérable.

19 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

20 John, commentaires, questions? Ça va?

21 Alors, merci beaucoup monsieur. Bonne fin de
22 journée.

23 **M. YVON POTVIN :**

24 Merci.

25 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

1 S'il vous plaît, monsieur le secrétaire, le
2 prochain intervenant.

3 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**

4 Oui. J'appellerais maintenant madame Jocelyne
5 Bates. Madame Bates est mairesse de la ville de
6 Sainte-Catherine.

7 **MME JOCELYNE BATES :**

8 Bonjour messieurs.

9 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

10 Bonjour, Madame la mairesse, nous vous écoutons
11 avec beaucoup d'attention.

12 - - - - -

13 **PRÉSENTATION DE MME JOCELYNE BATES**

14 - - - - -

15 D'entrée de jeu, vous m'excuserez, je n'ai pas
16 aucun document de préparé étant donné que
17 j'avais comme cru entendre que le dossier était
18 un peu stagnant, alors j'ai été surprise lorsque
19 j'ai constaté, dans le journal local, qu'il y
20 avait cette assemblée cet après-midi.

21 Je vous ferais remarquer qu'on est
22 Sainte-Catherine ballottée. Depuis quelques
23 années, un tantôt on est à La Prairie, un tantôt
24 on est à Châteauguay, on est revenu à
25 Châteauguay, maintenant on va avoir Roussillon.

1 L'homogénéité du territoire que vous nous
2 proposez selon moi est vraiment inacceptable.
3 C'est un des problèmes parce que quand je
4 regardais la carte tout à l'heure, je me
5 demandais : est-ce que vous aviez pensé de
6 ramener Sainte-Catherine dans le comté de La
7 Prairie et peut-être en faisant en sorte que
8 Saint-Philippe et Saint-Mathieu pourraient
9 joindre les rangs de les Jardins-de-Napierville
10 en tant que territoire électoral, qui aurait une
11 homogénéité beaucoup plus appropriée que la
12 Ville de Sainte-Catherine et Saint-Constant, à
13 ce moment-là personne ne se sentirait comme
14 délaissé ou à part. C'est dans ce sens-là.
15 Et j'aimerais ça, si vous avez la possibilité de
16 le regarder, on ne vous dictera pas quoi faire,
17 mais par contre j'aimerais que ce soit quelque
18 chose qui soit envisagé. Peut-être que la
19 configuration de Sainte-Catherine,
20 Saint-Constant, Delson, Candiac et La Prairie
21 répondraient à un besoin différent et qui ne
22 viendrait pas mettre en péril non plus les
23 petites municipalités qui se disent à part.
24 Et je vous ferai remarquer que le changement de
25 comté qu'on a eu à subir depuis les années

1 quatre-vingt-huit (88) a fait en sorte que
2 maintenant, on est adapté au comté de
3 Châteauguay. C'est assez difficile de faire
4 changer l'opinion de nos citoyens, les voteurs
5 sont habitués dans ce sens-là, et peut-être que
6 par «luck», nous avons décroché un député qui
7 bouge beaucoup plus que les autres, mais je vous
8 ferai remarquer que la Ville de Sainte-Catherine
9 est bien nantie depuis quelque temps et on en
10 est fier. Nos dossiers sont de longue haleine
11 et maintenant on commence à avoir des réponses,
12 on ne voudrait pas que ces dossiers-là tombent
13 entre deux (2) chaises et puis qu'après ça, on
14 soit obligé de se débattre comme des bons pour
15 essayer d'avoir des réponses à nos questions.
16 C'est toutes des inquiétudes qui font en sorte
17 que lorsque ça arrive sur la table ces
18 décisions-là de vouloir changer les choses nous
19 mettent dans l'inquiétude. Quand on dirige des
20 municipalités, moi je représentante tout de même
21 quand même dix-sept (17) à dix-huit mille (18
22 000) citoyens, alors je me dois d'être capable
23 de défendre leurs intérêts et non pas un intérêt
24 de diviser le comté, mais de faire en sorte
25 qu'eux, ils aient une réponse à leurs questions.

1 Et j'ose espérer que lorsque vous ferez une
2 dénomination, si jamais vous changez de comté,
3 qu'on soit sensibilisé pour avoir notre mot à
4 dire à l'intérieur de ça, que ce ne soit pas
5 n'importe quel nom qui arrive dans le comté puis
6 qu'on se ramasse avec un nom indésirable comme
7 ç'a déjà été.

8 Alors, sur ça, voici mes inquiétudes. Merci.

9 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

10 Merci, Madame la mairesse, de nous avoir fait
11 part de vos inquiétudes. Mais le nom, c'est
12 vraiment le temps de nous le dire, là. Alors,
13 écoutez, quand on sera rendu à la toute fin du
14 processus puis qu'on délibérera, on va en
15 choisir un parmi ceux qui nous auront été
16 proposés, qui nous apparaîtrait le plus
17 pertinent et là, c'est sûr celui-là qu'on va
18 consulter la Commission de toponymie.

19 Alors, c'est pour ça que c'est important qu'à ce
20 moment-ci, là, au moment où on vient vous voir
21 et dans les semaines à venir, vous pourrez
22 toujours nous écrire, nous envoyer des messages
23 pour nous faire des suggestions avec un
24 argumentaire, ce serait très le bienvenu pour
25 nous aider.

1 **MME JOCELYNE BATES :**

2 Écoutez, comme mairesse de Sainte-Catherine, je
3 ne peux pas faire autrement qu'apprécier le nom
4 Roussillon. Tout le monde connaît Roussillon à
5 la grandeur du Québec...

6 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

7 Oui.

8 **MME JOCELYNE BATES :**

9 ... par rapport à sa situation, par rapport à la
10 MRC aussi. On a quand même une nomination qui
11 est quand même assez palpable, puis acceptable.
12 Alors, c'est sûr que moi, la ville de
13 Sainte-Catherine, si vous auriez à nommer le
14 comté, on irait pour Roussillon.

15 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

16 Pour Roussillon.

17 **MME JOCELYNE BATES :**

18 On ne fait pas de lien avec aucune autre entité,
19 c'est le nom de Roussillon par rapport à la
20 région métropolitaine aussi dans laquelle on est
21 très bien connu.

22 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

23 Très bien.

24 **MME JOCELYNE BATES :**

25 Merci.

1 **Me MARCEL BLANCHET, président :**
2 Écoutez, en ce qui concerne les autres sujets.
3 On a voulu... on comprend que Sainte-Catherine a
4 été, bon, comme vous l'avez dit, là...

5 **MME JOCELYNE BATES :**
6 Ballottée.

7 **Me MARCEL BLANCHET, président :**
8 ... ballottée. On voulait... si vous voyez
9 notre proposition, c'est au centre de la future
10 éventuelle circonscription de Roussillon, là, on
11 peut penser que ça assurerait à cette
12 circonscription-là une durée de vie pas mal plus
13 longue que ce qu'elle a connu dans le passé, là.

14 **MME JOCELYNE BATES :**
15 Hum hum.

16 **Me MARCEL BLANCHET, président :**
17 Alors, c'est ça, c'est...

18 **MME JOCELYNE BATES :**
19 C'est à souhaiter, c'est à souhaiter. Par
20 contre, j'aimerais que vous regardiez
21 l'homogénéité...

22 **Me MARCEL BLANCHET, président :**
23 Oui.

24 **MME JOCELYNE BATES :**
25 ... des villes.

1 **Me MARCEL BLANCHET, président :**
2 Vous nous avez parlé de La Prairie. Est-ce que
3 ce serait approprié de remettre Sainte-Catherine
4 avec La Prairie? On va regarder les différentes
5 hypothèses, on est ici justement pour ça, pour
6 écouter, en fait, qu'est-ce qui est le mieux,
7 qu'est-ce qui peut poser problème dans la
8 proposition qu'on a faite, et quelles
9 suggestions pourraient nous être faites pour
10 améliorer la situation.

11 **MME JOCELYNE BATES :**
12 Merci beaucoup, vous êtes bien aimable.

13 **Me MARCEL BLANCHET, président :**
14 On vous remercie beaucoup, madame. Au revoir.
15 Merci.
16 Alors, monsieur le secrétaire, oui, prochain
17 intervenant.

18 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**
19 Oui. J'appellerais maintenant monsieur Albert
20 De Martin. Monsieur De Martin est député de la
21 circonscription électorale d'Huntingdon à
22 l'Assemblée nationale.

23 **Me MARCEL BLANCHET, président :**
24 Bonjour, Monsieur le député.

25 **M. ALBERT DE MARTIN :**

1 les moyens qu'on a actuellement, ça devient
2 impossible de donner un service adéquat à la
3 population et à ces élus-là de faire le suivi.
4 Je reviens aussi à ce qui a été mentionné par
5 madame Bates au niveau des barrières naturelles.
6 Je pense qu'il est important d'en tenir compte.
7 L'autoroute 15 dans ce cas-ci, ça en devient une
8 barrière naturelle. Ça pourrait servir aussi de
9 base à dessin, là, pour un prochain comté. Et
10 puis de faire en sorte de remettre dans le comté
11 de Huntingdon les municipalités peut-être comme
12 Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Étienne, là, qui
13 ferait en sorte que ça tomberait à trois (3), à
14 trois (3) MRC. Et puis la MRC du Haut-Richelieu
15 tomberait dans le nouveau comté. Tout ça dans
16 le but de simplifier aussi la tâche du député
17 pour donner un meilleur service aux citoyens.
18 Et aussi un fait important, le comté de
19 Huntingdon, c'est un comté qui est relativement
20 stable en termes de population, donc il serait
21 peut-être important de le placer plus près de la
22 limite qui est de quoi, quarante-six mille (46
23 000) électeurs, là, puis c'est un comté qui ne
24 variera pas nécessairement énormément dans le
25 temps, puis de laisser une marge de manoeuvre

1 peut-être au nouveau comté qui serait créé
2 éventuellement.

3 C'est en gros les interventions que j'ai à
4 faire, là, à ce sujet.

5 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

6 Alors, merci, Monsieur le député.

7 Je comprends effectivement que, quant à vous,
8 Saint-Rémi et Saint-Michel devraient rester
9 dans... à quel endroit les situez-vous?

10 **M. ALBERT De MARTIN :**

11 Pardon?

12 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

13 Dans quelle circonscription?

14 **M. ALBERT De MARTN :**

15 Dans le comté de Huntingdon.

16 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

17 Dans le comté de Huntingdon.

18 **M. ALBERT De MARTIN :**

19 C'est actuellement la plus grosse...

20 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

21 Oui.

22 **M. ALBERT De MARTIN :**

23 ... communauté du comté.

24 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

25 Effectivement, là, c'est ce qui fait que vous

1 étiez près de la moyenne provinciale et là,
2 suivant notre proposition, vous allez autour de
3 moins quatorze (14)...

4 **M. ALBERT De MARTIN :**

5 Exactement.

6 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

7 ... parce qu'on enlève, en fait, ces deux (2)
8 municipalités-là pour pouvoir justement avoir un
9 éventuel comté de Roussillon qui sera quand même
10 acceptable.

11 **M. ALBERT De MARTIN :**

12 Ça fait qu'il y aurait peut-être lieu de
13 regarder un comté plus allongé, là, le long
14 de... à l'est de l'autoroute 15, là, pour faire
15 en sorte qu'il parte soit du fleuve aller
16 jusqu'à la frontière américaine justement pour
17 diminuer la longueur du comté. Tout ça dans le
18 souci de donner un meilleur service à la
19 population. Ça a déjà été comme ça, le comté de
20 Saint-Jean venait se terminer à la 15 à
21 l'époque.

22 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

23 Ah, O.K., oui.

24 **M. ALBERT De MARTIN :**

25 O.K. Puis je sais que vous allez recevoir ce

1 soir les commentaires de la municipalité de
2 Saint-Blaise qui sont diamétralement opposés,
3 là...

4 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

5 Oui.

6 **M. ALBERT De MARTIN :**

7 ... à s'associer, là, au comté de Huntingdon, et
8 c'est compréhensible d'ailleurs. Mais peut-être
9 que la dynamique serait différente si la carte
10 serait découpée de façon différente.

11 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

12 On va regarder ça avec beaucoup d'attention. Je
13 ne sais pas si mes collègues ont des questions,
14 des commentaires? Monsieur Zacharias?

15 **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

16 La difficulté, si je peux l'appeler une
17 difficulté, la difficulté à long terme, c'est
18 la croissance de la population dans la couronne
19 Sud de Montréal, le long du fleuve.

20 **M. ALBERT De MARTIN :**

21 C'est ce que je vous ai mentionné tout à
22 l'heure, de vous garder une marge de manoeuvre à
23 ce niveau-là et puis de donner le maximum au
24 niveau du comté de Huntingdon.

25 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

1 Hum.

2 **M. ALBERT De MARTIN :**

3 C'est un comté qui, en termes de population, est
4 relativement stable, là, avec une légère
5 augmentation...

6 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

7 Oui.

8 **M. ALBERT De MARTIN :**

9 ... ça fait que ça serait situé près de la
10 limite, ça fait en sorte que c'est un comté qui
11 va être stable pour plusieurs années.

12 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

13 Hum.

14 **M. ALBERT De MARTIN :**

15 Et puis vous gardez une marge plus grande
16 négative sur les comtés, là, près de la
17 couronne.

18 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

19 Alors...

20 **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

21 S'il était possible de le faire.

22 **M. ALBERT De MARTIN :**

23 C'est tout «si c'est possible».

24 **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

25 Oui.

1 **M. ALBERT De MARTIN :**

2 On est là pour en discuter...

3 **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

4 Je comprends.

5 **M. ALBERT De MARTIN :**

6 ... et puis je pense que l'occasion est
7 excellente, là, pour justement regarder tout ce
8 qui peut être fait, tout ça dans le souci de
9 servir le mieux possible la population.

10 Puis pour revenir aussi, j'aurais peut-être un
11 dernier petit commentaire sur les points que
12 monsieur a soulevés tout à l'heure au niveau du
13 bureau de comté.

14 Oui, effectivement, là, on va se devoir de
15 regarder, là, une transmission plus harmonieuse
16 des dossiers aux autres députés. Vous avez
17 mentionné, monsieur Blanchet, qu'il y a certains
18 députés qui l'ont fait, le pourcentage est très
19 bas, donc ça va être une culture à amener, là,
20 dans le futur.

21 Puis aussi regarder peut-être la pertinence
22 d'avoir des bureaux de comté stables, et non
23 seulement les dossiers, mais que le même bureau
24 puisse servir dans le futur, là, la même
25 communauté, tout ça dans le souci d'éviter des

1 coûts et puis de mieux servir la population.

2 Merci beaucoup, messieurs.

3 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

4 Point de vue tout à fait partagé. Je vous
5 remercie beaucoup, Monsieur le député. Merci.

6 S'il vous plaît, Monsieur le secrétaire.

7 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**

8 Oui, j'aimerais vérifier si monsieur Denis
9 Leftakis serait arrivé. Donc, monsieur
10 Leftakis, qui est homme d'affaires, a demandé à
11 rencontrer la Commission à titre personnel.

12 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

13 Alors, bonjour, monsieur, nous vous écoutons
14 avec attention.

15 - - - - -

16 **PRÉSENTATION DE M. DENIS LEFTAKIS**

17 - - - - -

18 **M. DENIS LEFTAKIS :**

19 Bonjour, maître Blanchet.

20 J'ai fait ma demande par Internet après mes
21 recherches, et je suis très impliqué dans la
22 région, je veux juste aussi rajouter que je suis
23 le président sortant de la Chambre de commerce
24 et d'industrie Royal Roussillon, et je vais vous
25 faire un petit «sidebar» sur le nom Roussillon.

1 En passant, on a étudié le cas de choisir ce
2 nom-là pendant presque'un an et après avoir reçu
3 de nos membres et des citoyens locaux et les
4 entreprises sur les sept (7) villes que la
5 Chambre de commerce couvre, il y a eu plusieurs
6 noms. Et une des raisons qu'on a choisi
7 Roussillon, c'est de ne pas être obligé de
8 désigner une ville plus qu'une autre. Un peu
9 comme je dirais la situation avec Châteauguay,
10 que vous nommez un comté Châteauguay, ça emporte
11 un peu de confusion et je pense que ce n'est pas
12 idéal.

13 Donc, Roussillon, je crois représenterait le
14 mieux, puis s'il y a des choix, des changements
15 au niveau -- puis ça, j'en parlerai plus tard
16 -- au niveau de Delson qui serait dans le comté
17 de Roussillon ou d'autres villes, bien,
18 Roussillon reste vraiment pour la région.

19 Et juste peut-être vous donner un peu d'histoire
20 sur Roussillon. Je ne sais pas si vous le
21 savez, mais c'était basé sur le régiment
22 Royal-Roussillon qui était hébergé ici pendant
23 les vieilles années des guerres à La Prairie et
24 c'est pour ça que ce territoire-là est désigné
25 comme Roussillon, une partie du territoire.

1 Bon. Pour revenir, j'ai une couple de points.
2 La première, ce serait pour connaître les
3 délais, parce que ce n'est pas si clair, c'est
4 ambigu au niveau des délais. Je comprends que
5 vous avez un délai maximum, si je ne me trompe
6 pas, de février ou mars deux mille neuf (2009)
7 pour avoir fait accepter les changements.
8 Est-ce que je me trompe là-dessus?

9 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

10 Peut-être que je peux y répondre dès maintenant.

11 **M. DENIS LEFTAKIS :**

12 O.K.

13 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

14 La procédure, telle qu'elle est prévue...

15 **M. DENIS LEFTAKIS :**

16 Oui.

17 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

18 ... c'est que la loi prévoit qu'on doit faire
19 une proposition dans l'année qui suit
20 l'élection. Or, la dernière élection ayant eu
21 lieu le vingt-six (26) mars deux mille sept
22 (2007), on avait eu une année pour faire notre
23 proposition, ce qu'on a fait le douze (12) mars
24 dernier, donc on était dans le délai.

25 **M. DENIS LEFTAKIS :**

1 Exact.

2 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

3 À partir de là, on a six (6) mois pour consulter
4 la population et écouter aussi les députés sur
5 notre proposition. Alors, c'est ce qu'on est en
6 train de faire.

7 Il est prévu qu'on termine nos auditions
8 publiques le treize (13) juin prochain. Il est
9 prévu aussi qu'on entendrait les députés à
10 l'Assemblée nationale dans la semaine du
11 dix-huit (18) juin, autour du dix-huit (18), qui
12 est un mercredi, ça peut être le mardi ou le
13 jeudi, c'est ce qui est prévu actuellement. Ça
14 peut changer, on n'a pas le contrôle absolu
15 là-dessus, ça sera au Parlement de nous dire à
16 quel moment exactement il veut nous entendre,
17 mais ça ne sera pas avant le dix-sept (17) ou
18 dix-huit (18) juin prochain.

19 Ensuite, nous allons délibérer, après avoir
20 entendu tant la population que les députés, pour
21 finalement déposer ce qu'on va appeler notre
22 rapport presque final, là, notre deuxième
23 rapport, lors de l'ouverture de la session en
24 octobre prochain.

25 Et là, les députés ont un délai. Dans les cinq

1 (5) jours qui suivent notre rapport, ils doivent
2 tenir un débat qui va durer cinq (5) heures sur
3 notre nouvelle version du rapport.

4 Et ensuite, une fois ce débat terminé, la
5 Commission de la représentation a dix (10) jours
6 pour adopter la version finale du rapport, donc
7 pour adopter la carte électorale qui sera en
8 vigueur, et cette carte électorale doit être
9 publiée à la Gazette officielle, ça prend à peu
10 près deux (2) semaines de plus, après, bon, on
11 serait rendu à quelque part en novembre, et la
12 loi prévoit qu'elle ne peut entrer en vigueur
13 avant qu'il ne se soit écoulé un délai de trois
14 (3) mois. Donc, c'est publié, on calcule trois
15 (3) mois et trois (3) mois après, là ça peut
16 entrer en vigueur lors de l'élection générale
17 qui va venir.

18 Si l'élection a lieu quelque part en mars, ce
19 serait cette carte-là. Si elle a lieu en
20 janvier, ce serait la vieille carte. Et si elle
21 a lieu en juin ou à l'automne suivant, ce sera
22 la nouvelle carte. Or, c'est comme ça que ça
23 fonctionne.

24 **M. DENIS LEFTAKIS :**

25 Donc, ça pourrait dépasser la période de

1 février, mars deux mille neuf (2009)?

2 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

3 Si jamais, en fait, nos travaux sont...

4 **M. DENIS LEFTAKIS :**

5 S'étirent.

6 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

7 ... s'étirent parce que, par exemple, on n'a pas
8 été entendu, comme la loi le prévoit, à
9 l'Assemblée nationale assez tôt.

10 Actuellement, on prévoit qu'à la fin de la
11 session du mois de juin, on espère bien pouvoir
12 être entendu, entendre les députés, leurs
13 commentaires sur...

14 **M. DENIS LEFTAKIS :**

15 Hum.

16 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

17 ... notre proposition, puis là, on pourrait tout
18 de suite délibérer et produire notre nouvelle
19 version. Mais si on n'a pas entendu les députés
20 au mois de juin, alors là, ça peut aller plus
21 tard. Mais encore une fois, l'échéancier tel
22 que prévu actuellement, c'est celui que je vous
23 ai donné.

24 **M. DENIS LEFTAKIS :**

25 Donc, si les députés font leur débat et ne sont

1 pas d'accord, ils vous retournent le document à
2 le retravailler, cette procédure-là est-ce
3 qu'elle peut continuer sans limite ou...

4 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

5 Ce n'est pas vraiment comme ça que ça
6 fonctionne. C'est qu'on va écouter les députés,
7 et dans l'hypothèse d'un calendrier qu'on s'est
8 donné, ce serait le semaine du dix-huit (18)
9 juin, dix-sept (17), dix-huit (18) ou dix-neuf
10 (19) juin, là, et ensuite la Commission
11 délibère, produit son nouveau rapport. Les
12 députés en débattent pendant cinq (5) heures et
13 on adopte. On n'a pas finalement à...

14 **M. DENIS LEFTAKIS :**

15 À obtenir leur permission.

16 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

17 ... à obtenir le consentement ou l'accord des
18 députés.

19 **M. DENIS LEFTAKIS :**

20 Je comprends.

21 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

22 C'est vraiment la Commission qui a le pouvoir
23 décisionnel.

24 **M. DENIS LEFTAKIS :**

25 C'est une loi à part qui est déjà décidée par

1 l'Assemblée.

2 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

3 Oui.

4 **M. DENIS LEFTAKIS :**

5 Je comprends.

6 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

7 Exactement, l'Assemblée nationale, par loi, a
8 confié à la Commission de la représentation
9 électorale le pouvoir de décider en dernier
10 ressort de la carte électorale.

11 **M. DENIS LEFTAKIS :**

12 Effectivement. Parce que je comprends, La
13 Prairie est dans une situation d'exception et
14 celle de Châteauguay est dans une situation
15 critique et donc, ça, c'est établi par la loi ce
16 que vous devez faire.

17 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

18 La loi nous ordonne, après chaque deux (2)
19 élections...

20 **M. DENIS LEFTAKIS :**

21 Très très clairement.

22 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

23 ... de revoir les circonscriptions, redélimiter
24 les circonscriptions en fonction notamment de
25 l'évolution de la population.

1 **M. DENIS LEFTAKIS :**

2 Je comprends bien. Merci.

3 Si on peut retourner sur la séparation du
4 territoire, puis je dois un peu entendre les
5 commentaires de madame la mairesse, madame
6 Bates, et préfet de la MRC de Roussillon, et de
7 monsieur le député, monsieur Albert De Martin,
8 je suis en accord avec la réalité de Saint-Rémi
9 et Saint-Michel, ne pas avoir un lien naturel
10 avec le côté de Saint-Constant,
11 Sainte-Catherine.

12 En ayant dit ça, il va falloir quand même
13 prendre en considération les développements avec
14 l'autoroute 30, qui est clairement annoncé par
15 toutes les instances politiques, que ça avance
16 sur le trajet accepté par le BAPE. Il pourrait
17 avoir, avec l'autoroute 30, un rapprochement,
18 dépendant s'il y a des sorties éventuelles,
19 que... il y a certains débats, même si le MTQ
20 n'est pas en faveur des sorties. Donc, il
21 pourrait y avoir un rapprochement.

22 Mais logiquement, si on regarde ça à coup
23 d'oeil, et puis je vais vouloir avoir des
24 chiffres de votre part, s'il vous plaît, je sais
25 que la Ville de Delson, elle consiste d'environ

1 neuf mille (9 000) habitants. Ma question est :
2 est-ce que Saint-Rémi et Saint-Michel
3 contiennent combien d'habitants? Est-ce que
4 quelqu'un aurait cette réponse-là?

5 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

6 Oui, nous avons la réponse, c'est sûr, là,
7 alors...

8 **M. DENIS LEFTAKIS :**

9 O.K.

10 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

11 ... on va vous la donner dans quelques instants.

12 **M. DENIS LEFTAKIS :**

13 Et je me dirais, bien, pendant qu'on cherche ces
14 chiffres-là, puis je ne veux pas vous dire
15 comment faire votre job, ma suggestion est
16 peut-être faire un revirement de Saint-Rémi,
17 Saint-Michel et mettre plutôt Delson à sa place
18 qui serait, je te dirais, le lien plus naturel
19 pour ce comté.

20 Parce qu'on a quand même une grande manoeuvre de
21 possibilités au niveau d'espace, là, pour ne pas
22 atteindre le maximum de cinquante-cinq (55),
23 cinquante-six mille (56 000).

24 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**

25 Si je peux me permettre de répondre.

1 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

2 Bien sûr, Monsieur le secrétaire, allez-y.

3 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**

4 Donc, pour répondre à la question, pour
5 Saint-Michel on compte mille neuf cent
6 soixante-quatorze (1 974) électeurs et, pour
7 Saint-Rémi, quatre mille huit cent vingt-quatre
8 (4 824) électeurs.

9 **M. DENIS LEFTAKIS :**

10 O.K. Donc, on parlerait, rapidement, d'environ
11 sept mille (7 000) comparativement à neuf mille
12 (9 000).

13 L'autre question que je me pose, parce que je ne
14 sais pas l'information, c'est : les
15 Jardins-de-Napierville, est-ce qu'elle était
16 dans une situation critique ou d'exception?

17 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

18 Vous parlez de la MRC?

19 **M. DENIS LEFTAKIS :**

20 Non. Le comté. Excuse-moi, le comté c'est...

21 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

22 Ah, la circonscription.

23 **M. DENIS LEFTAKIS :**

24 C'est bien ça le titre...

25 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

1 Oui.

2 **M. DENIS LEFTAKIS :**

3 ... Les Jardins-de-Napierville, le comté?

4 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**

5 Non.

6 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

7 Non, ce n'est pas le nom de la circonscription.

8 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**

9 Je crois qu'il s'agit...

10 **UN INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :**

11 La Prairie.

12 **UN INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :**

13 Huntingdon.

14 **M. DENIS LEFTAKIS :**

15 Huntingdon, excuse-moi.

16 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**

17 Huntingdon.

18 **M. DENIS LEFTAKIS :**

19 Pourtant...

20 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

21 C'est Huntingdon qui est actuellement dans notre
22 proposition à moins quatorze virgule un (14,1),
23 ce qui veut dire...

24 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**

25 Est-ce que vous parlez de la circonscription de

1 Huntingdon telle qu'elle est actuellement ou
2 celle proposée?

3 **M. DENIS LEFTAKIS :**

4 Telle qu'elle est actuellement.

5 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

6 O.K.

7 **M. DENIS LEFTAKIS :**

8 Parce que si je comprends bien, Saint-Rémi et
9 Saint-Mathieu est dans ce comté-là.

10 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

11 Actuellement, Huntingdon...

12 **M. DENIS LEFTAKIS :**

13 Et peut-être monsieur De Martin pourrait nous
14 supporter dans ces arguments-là, s'il en a.

15 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

16 ... est à quarante-quatre mille cent
17 trente-trois (44 133).

18 **M. DENIS LEFTAKIS :**

19 Pardon?

20 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

21 Actuellement, Huntingdon est à quarante-quatre
22 mille cent trente-trois (44 133) électeurs dans
23 la...

24 **M. DENIS LEFTAKIS :**

25 Donc, elle est à l'intérieur de ces...

1 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

2 Oui oui, elle est près de la limite du
3 quarante-cinq mille (45 000).

4 **M. DENIS LEFTAKIS :**

5 Elle est loin, oui.

6 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

7 Elle était moins deux virgule quatre pour cent
8 (2,4 %).

9 **M. DENIS LEFTAKIS :**

10 O.K., loin de... même si on laisse les deux
11 (2)...

12 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

13 On est loin du moins vingt-cinq (25).

14 **M. DENIS LEFTAKIS :**

15 Exact. À ce moment-là, tout simplement laisser
16 Saint-Rémi et Saint-Mathieu dans Huntingdon et
17 mettre plutôt Delson, quel effet qu'il peut
18 avoir? Je sais que La Prairie a baissé
19 énormément à cause que vous avez modifié... là
20 je ne sais pas exactement de mémoire. Mais à ce
21 moment-là, en faisant ça, les deux (2) comtés
22 devraient être en dedans des barèmes permis par
23 la loi.

24 Et je suggérerais que cette restructuration de
25 comté serait une restructuration plus logique.

1 Naturellement qui créerait un flot plus naturel
2 pour vraiment représenter la région.
3 Juste pour vous rajouter au niveau de notre
4 Chambre de commerce qui couvre Roussillon, dans
5 nos sept (7) villes, on inclut Sainte-Catherine,
6 Delson, Saint-Constant, Saint-Mathieu,
7 Saint-Philippe, Candiac et La Prairie, donc
8 sensiblement les deux (2) comtés que vous avez,
9 là, La Prairie et Roussillon. Et là, ça serait
10 une séparation d'une région qu'on croit qui
11 est... puis qui a été récemment libérée par la
12 Chambre de Commerce de Rive-Sud, qui est
13 Longueuil, et eux sont en accord que le comté de
14 La Prairie et de Roussillon, et c'est cette
15 ville-là que j'ai mentionnée, font une union
16 plus naturelle qu'aller à l'extérieur.
17 Parce qu'il y a une Chambre de commerce
18 présentement à Saint-Rémi et elle ne fait pas
19 part de notre Chambre. Naturellement, on
20 travaille en étroite collaboration.
21 **Me MARCEL BLANCHET, président :**
22 O.K.
23 **M. DENIS LEFTAKIS :**
24 Et je le suggérais, ce serait la venue la plus
25 logique.

1 Est-ce qu'il y avait d'autres raisons que je ne
2 suis pas au courant pourquoi Delson? Est-ce
3 qu'elle faisait part historiquement, Delson, du
4 comté de La Prairie? Je crois que oui, hein. Il
5 y avait Saint-Constant aussi?

6 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

7 On va vérifier, on a cette information-là
8 certainement. Une petite seconde.

9 **M. DENIS LEFTAKIS :**

10 Non, c'est bien. Et en passant, pendant qu'on
11 regarde ça, juste vous mentionner le nom
12 Roussillon et s'il y a d'autres suggestions...

13 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

14 Oui.

15 **M. DENIS LEFTAKIS :**

16 ... très bien, mais le nom Roussillon est très
17 représentatif de notre comté. Si on regarde la
18 MRC de Roussillon, si on regarde le CLD de
19 Roussillon, c'est tout un mot vraiment qui
20 désigne vraiment notre...

21 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

22 Donc, ça a du sens?

23 **M. DENIS LEFTAKIS :**

24 Ça a complètement du sens. Il y a quelqu'un
25 qui a fait leur ouvrage avant.

1 **Me MARCEL BLANCHET, président :**
2 Merci. Alors, on recherche une réponse à votre
3 question.
4 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**
5 Donc...
6 **Me MARCEL BLANCHET, président :**
7 Monsieur le secrétaire, oui.
8 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**
9 ... la carte actuelle de la circonscription de
10 La Prairie actuellement...
11 **M. DENIS LEFTAKIS :**
12 Oui.
13 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**
14 ... contient donc les villes de Saint-Constant,
15 Saint-Mathieu, Saint-Philippe, Candiac,
16 évidemment Delson et La Prairie. Actuellement
17 c'est la situation, là, qu'on connaît dans La
18 Prairie.
19 Je ne pourrais pas remonter, je n'ai pas les
20 informations devant moi...
21 **M. DENIS LEFTAKIS :**
22 Non, c'est beau.
23 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**
24 ... si historiquement, mais pour l'instant, là,
25 c'est le portrait actuel.

1 **M. DENIS LEFTAKIS :**
2 C'est bien. Bien, donc ça va, je crois,
3 parfaitement dans les chiffres.
4 Si on regarde Saint-Constant, on maintient... on
5 retire Delson de La Prairie et on la met sur
6 Roussillon, et on retire Saint-Rémi et
7 Saint-Mathieu et on la laisse dans le comté de
8 Huntingdon, je crois c'est un flot naturel et
9 plus précis aux besoins des citoyens dans cette
10 couronne-là, là, qui a ces trois (3) comtés-là.
11 **Me MARCEL BLANCHET, président :**
12 Et La Prairie, d'après vous...
13 **M. DENIS LEFTAKIS :**
14 Pardon?
15 **Me MARCEL BLANCHET, président :**
16 ... est-ce que La Prairie serait...
17 **M. DENIS LEFTAKIS :**
18 Bien, elle perdrait, si je comprends bien...
19 bien, elle serait en bas des moyennes des deux
20 (2) autres comtés, mais elle perdrait, si je
21 comprends bien, celle de Saint-Constant... ou,
22 excusez-moi, Delson... non, c'est tout, c'est
23 ça. Bien, Saint-Constant, Delson et
24 Saint-Mathieu, c'est ça.
25 Et Sainte-Catherine viendrait naturellement de

1 Châteauguay qui est déjà là.

2 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

3 Saint-Mathieu serait donc avec Roussillon?

4 **M. DENIS LEFTAKIS :**

5 Resterait avec Roussillon, oui, pour garder les
6 chiffres.

7 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

8 Donc, c'était Saint-Michel, au fond, que...

9 **M. DENIS LEFTAKIS :**

10 C'était Saint-Michel. Excuse-moi, j'ai-tu
11 mentionné Saint-Mathieu? Excuse-moi. C'est
12 Saint-Michel et Saint-Rémi que je voulais
13 mentionner.

14 Et pour ne pas oublier, Saint-Mathieu --
15 excuse-moi, Saint-Michel et Saint-Rémi sont
16 beaucoup plus proches de l'agroculturel, donc
17 Huntingdon couvre très bien, je crois, et celle
18 de Delson est beaucoup plus proche du commerce
19 et l'industrie qui est beaucoup plus le mandat,
20 je dirais, de la Ville de Saint-Constant et
21 Sainte-Catherine aussi.

22 Ceci serait ma suggestion.

23 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

24 Alors...

25 **M. DENIS LEFTAKIS :**

1 Et en passant, ça c'est une suggestion qui vient
2 de moi personnellement, je ne représente pas la
3 Chambre de commerce dans cette position-là, même
4 si on ne l'a pas encore étudiée à cause des
5 délais et de la rapidité des mouvements, mais on
6 pourrait toujours vous envoyer un communiqué, si
7 vous en avez besoin. Je pourrais en parler en
8 dedans des membres et du c.a. et décider s'ils
9 ont une position officielle à prendre.

10 Mais personnellement, parce que j'ai été
11 impliqué pendant plusieurs années dans le comté,
12 je le connais bien, je crois que c'est une suite
13 logique.

14 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

15 Écoutez, je vous remercie beaucoup de votre
16 présentation. Effectivement, on va regarder ça
17 avec attention. Si vous jugez approprié de nous
18 envoyer un rapport écrit...

19 **M. DENIS LEFTAKIS :**

20 Oui.

21 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

22 ... un mémoire, ça nous fera plaisir d'en
23 prendre connaissance et puis l'examiner
24 attentivement aussi.

25 **M. DENIS LEFTAKIS :**

1 Au niveau des discussions et des notes
2 aujourd'hui, est-ce qu'elles vont être... est-ce
3 qu'il va y avoir un procès-verbal? Est-ce que
4 vous allez avoir des notes tenues?

5 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

6 C'est publié sur le Web, alors...

7 **M. DENIS LEFTAKIS :**

8 Ça va être...

9 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

10 ... dans les prochains jours, vous pouvez...

11 **M. DENIS LEFTAKIS :**

12 O.K.

13 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

14 ... tout revoir ce qui a été dit aujourd'hui sur
15 le Web. Et c'est même enregistré, c'est
16 même...

17 **M. DENIS LEFTAKIS :**

18 Excellent.

19 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

20 ... transcrit aussi.

21 **M. DENIS LEFTAKIS :**

22 Comme les rapports BAPE, etc.

23 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

24 Alors, il y a une suite papier et une suite
25 électronique de tout ce qui a été dit dans nos

1 auditions publiques, alors ça nous fera plaisir
2 d'y référer.

3 **M. DENIS LEFTAKIS :**

4 Merci, maître Blanchet.

5 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

6 Merci beaucoup. Au revoir. Est-ce que vous
7 avez des commentaires? Parfait. Merci.

8 Alors, Monsieur le secrétaire, s'il vous plaît.

9 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**

10 Oui, il reste une personne inscrite sur ma
11 liste, il s'agit de monsieur Stéphane Gendron,
12 maire de la Ville de Huntingdon, mais je
13 constate que monsieur Gendron n'est pas là.

14 Donc, je pourrais peut-être vérifier s'il y a
15 d'autres personnes dans la salle qui voudraient
16 prendre la parole?

17 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

18 Alors, on va faire comme on a pris l'habitude de
19 faire, c'est de suspendre nos travaux pendant
20 une quinzaine de minutes et si d'ici quinze,
21 vingt (15-20) minutes, il n'y a pas d'autres
22 intervenants qui se présentent, nous allons
23 ajourner à ce soir, dix-neuf heures (19 h).

24 Merci beaucoup.

25

1 - - - - -

2 **SUSPENSION DE LA SÉANCE**

3 **REPRISE DE LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**

4 - - - - -

5 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

6 Alors, vu l'absence d'autres intervenants, la
7 Commission ajourne ses travaux ce soir à
8 dix-neuf heures (19 h).

9 Merci.

10 - - - - -

11 **SUSPENSION DE LA SÉANCE**

12 **REPRISE DE LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**

13 - - - - -

14 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

15 Alors, la Commission reprend ses travaux et,
16 contrairement à ce qui a été annoncé il y a
17 quelques minutes, il y a un intervenant que nous
18 aimerions entendre et qui est présent sur place,
19 il s'agit du maire de Saint-Rémi.

20 S'il vous plaît, Monsieur le maire, nous vous
21 écoutons.

22 - - - - -

23 **PRÉSENTATION DE M. MICHEL LAVOIE**

24 - - - - -

25 **M. MICHEL LAVOIE :**

1 Bien, bonjour tout le monde. Comme je vous ai
2 dit, je n'étais pas supposé de faire une
3 intervention comme telle, mais suite... je pense
4 que... disons qu'on voulait laisser le monde
5 occupé, ça fait qu'on va venir parler un petit
6 peu.

7 Lorsqu'on parle du nouveau redécoupage de la
8 carte électorale, comme je vous ai dit, c'est
9 sûr qu'on est au sud de Saint-Constant et de
10 Saint-Mathieu, mais le vécu de la municipalité
11 de Saint-Rémi et de Saint-Michel, on a essayé à
12 peu près tous les comtés. On a déjà été de La
13 Prairie, on a déjà été de Saint-Jean, on a déjà
14 été de Châteauguay, là on était rendu à
15 Huntingdon, on les a tous essayés, les comtés.
16 Vous savez, on est tout le temps la masse
17 critique pour question de nombre, parce qu'un
18 comté c'est quoi, ça prend des gens qui vont
19 représenter un nombre de citoyens qui vont être
20 représentés.

21 Les affinités, bien, c'est sûr et certain
22 lorsqu'on regarde notre territoire, il faut
23 prendre en ligne de compte que la grandeur du
24 territoire, si on prend Saint-Constant,
25 Saint-Mathieu, Saint-Michel et Saint-Rémi,

1 enlevez le noyau de la Ville de Saint-Constant
2 et puis regardez l'immensité du territoire.
3 C'est un territoire agricole. La maison-mère du
4 MAPAQ, de l'UPA, c'est tout à Saint-Rémi. Les
5 gens de Saint-Constant se déplacent déjà, ils
6 viennent déjà au MAPAQ à Saint-Rémi, c'est un
7 lieu naturel.

8 Lorsqu'on parle d'interventions soit au niveau
9 de cours d'eau ou quoi que ce soit, bien déjà la
10 MRC Roussillon, parce que je suis préfet des
11 Jardins-de-Napierville aussi, la MRC Roussillon
12 nous donne le dévolu de ses pouvoirs au niveau
13 de la MRC des Jardins-de-Napierville pour faire
14 l'intervention dans les cours d'eau. Parce que
15 toute question de cours d'eau, je pense qu'on a
16 beaucoup d'expertise, on est un des territoires,
17 Saint-Michel et Saint-Rémi, qui produit le plus
18 de maraîchers au Québec actuellement. La
19 région, incluant Sainte-Clotilde et un peu plus,
20 c'est les jardins du Québec, les
21 Jardins-de-Napierville, et c'est pour ça que ça
22 s'appelle de cette façon-là.

23 Et puis lorsqu'on parle aussi de Saint-Rémi, les
24 gens s'imaginent qu'on est un village
25 d'arrière-cour, mais on est quand même une ville

1 de tout près de sept mille (7 000) de population
2 actuellement. On a un parc industriel très
3 développé. On prend juste deux (2) exemples :
4 L'Écuyer & fils, qui n'a pas vu des tuyaux
5 de L'Écuyer & fils, tout près de trois cents
6 (300) employés dans la Ville de Saint-Rémi. On
7 a deux, trois (2, 3) entreprises d'au-delà de
8 deux cent cinquante (250) employés. Et puis on
9 n'est pas relié directement avec le CMM, parce
10 que soixante et onze pour cent (71 %) de notre
11 population travaille chez nous, ne travaille pas
12 à l'extérieur. Ils travaillent dans nos parcs
13 industriels, ils travaillent dans nos commerces,
14 ils travaillent sur nos fermes.

15 Il y a un mouvement de population des
16 travailleurs qui viennent du Mexique, c'est des
17 chiffres de l'UPA, il passe dans la Ville de
18 Saint-Rémi journalièrement huit mille (8 000)
19 personnes qui se dirigent dans les diverses
20 autres municipalités aux alentours. Il y a huit
21 mille (8 000) personnes par jour qui passent,
22 qui s'en vont travailler dans le secteur
23 agricole aux alentours de chez nous.

24 Ça fait qu'en fait de plaque tournante
25 économique de la région, je n'envie aucun aucun

1 de mes... personne autour de nous, on a su
2 développer une certaine activité et on peut le
3 mettre à la contribution de l'ensemble de nos
4 citoyens.
5 Comme je vous ai dit, la description aussi,
6 partir de l'extrême de Saint-Rémi à aller à la
7 Côte-Sainte-Catherine en haut, ça ferait un
8 territoire qui serait beaucoup plus court en
9 fait de couverture pour les futurs représentants
10 des comtés parce que, à un moment donné, c'est
11 bien beau, on est très bien actuellement avec
12 Huntingdon, on est très bien représenté avec
13 monsieur Albert De Martin, on a un député qui
14 est dynamique tout ce qu'il en est, puis ce
15 n'est pas là-dessus, parce que la Commission ne
16 tranche pas sur la question politique.
17 La Commission va trancher sur une question de
18 dévolu dans le sens de représentativité de
19 nombre de personnes représentées à l'Assemblée
20 nationale. Il faut faire absolument abstraction
21 de ça, ce n'est pas une question de politique ou
22 de tirer les cordes d'un bord et puis de
23 l'autre, ce n'est pas ça, on n'est pas là pour
24 ça et puis moi je vous donne juste la vision
25 qu'on a.

1 Vous avez même reçu une résolution du conseil
2 municipal de la Ville de Saint-Rémi. J'en ai
3 échangé avec le maire de Saint-Michel, qui est
4 monsieur Michel Lussier, un de mes amis, je suis
5 préfet des Jardins-de-Napierville en même temps,
6 ça fait que c'est venu sur la table. J'ai
7 rencontré... hier, j'ai parlé avec des gens de
8 Saint-Mathieu et j'ai même parlé avec le maire
9 de Saint-Constant hier au soir, monsieur Gilles
10 Pépin, et puis on avait tous à peu près la même
11 vision.

12 C'est sûr que madame Bates de
13 Côte-Sainte-Catherine, pour elle, c'est sûr
14 qu'elle veut rester dans son comté actuellement,
15 puis je connais très bien Jocelyne, il n'y a pas
16 de problème là, c'est sûr qu'elle est bien
17 représentée, et puis je pense que tous et chacun
18 sont très bien représentés par les élus de leur
19 comté. Ça fait que ça, il n'y a pas personne
20 qui va dire : «J'ai un mauvais élu», ce n'est
21 pas vrai, c'est des gens qui travaillent fort
22 pour leur population.

23 Ça fait que c'est juste un peu le topo que je
24 voulais vous donner comme position qu'on a nous
25 autres, surtout la Ville de Saint-Rémi, puis

1 vous avez déjà reçu une résolution pour une
2 question de modification du nom, si je me
3 rappelle bien, qu'on a fait parvenir. Parce que
4 c'est juste la question du nom Roussillon, pour
5 nous autres, qui n'est pas représentatif pour
6 l'ensemble du territoire. C'est juste ça, c'est
7 juste de regarder s'il y aurait possibilité de
8 trouver un nom neutre qu'on appelle, qui peut
9 représenter l'ensemble des citoyens de tout,
10 s'il y a nouveau territoire.

11 Merci.

12 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

13 Alors, merci beaucoup, Monsieur le maire. Je
14 comprends donc que la proposition de la
15 Commission de la représentation, telle qu'elle a
16 été rendue publique, conviendrait. Ça convient
17 de rapprocher finalement dans la même
18 circonscription Saint-Constant, Saint-Rémi et
19 Saint-Michel suivant...

20 **M. MICHEL LAVOIE :**

21 Pour nous autres, Saint-Constant, c'est un
22 voisin naturel qu'on a déjà des échanges. La
23 209 nous relie régulièrement, on avait juste ça,
24 et puis pour nous autres on est très à l'aise
25 avec Saint-Constant. Saint-Constant,

1 Saint-Mathieu, Saint-Michel, bien, pour nous
2 autres, c'est sûr que c'est des partenaires très
3 très près de nous.

4 Et Côte-Sainte-Catherine, bien, comme je vous ai
5 dit, je connais peut-être pas la population
6 comme telle, mais je connais bien les
7 représentants de la Ville, madame Bates, puis
8 tout ce groupe-là, c'est des gens qu'on est
9 habitué de travailler ensemble.

10 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

11 Je vous remercie beaucoup de votre témoignage
12 très éclairant, Monsieur le maire.

13 Est-ce que mes collègues ont des questions,
14 commentaires?

15 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

16 Si la circonscription de Roussillon était
17 reportée vers le sud pour circonscrire, je
18 dirais, ce qu'on pourrait appeler le pays rural
19 ou le pays agricole, comment vous vous
20 sentiriez?

21 Parce que là, je comprends que Saint-Rémi est
22 déjà un chef-lieu, en tout cas sur le plan
23 économique, ça en est un très sérieux, surtout
24 avec la décentralisation que fait Des Jardins,
25 puis tout ça. Seriez-vous à l'aise...

1 **M. MICHEL LAVOIE :**

2 Dans le sens que vous voudriez agrandir,
3 mettons, plus au sud?

4 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

5 Bien, moi, ma question, c'est que là,
6 actuellement, vous avez un lien avec
7 Sainte-Catherine...

8 **M. MICHEL LAVOIE :**

9 Oui.

10 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

11 ... qui est plus urbanisée, qui est une
12 banlieue, là.

13 **M. MICHEL LAVOIE :**

14 Hum hum.

15 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

16 Mais si ce lien-là était comme...

17 **M. MICHEL LAVOIE :**

18 Brisé en haut de la 132 et puis redescendre plus
19 bas?

20 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

21 En haut, ce serait une circonscription, puis en
22 bas une autre.

23 **M. MICHEL LAVOIE :**

24 Bien, c'est sûr et certain que si vous prenez
25 les territoires des Jardins-de-Napierville comme

1 tels, parce que pour aller chercher... à
2 Sainte-Catherine, ça doit être onze mille (11
3 000) voteurs, vite fait, je n'ai pas pris les
4 chiffres, mais...

5 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

6 Non non, mais...

7 **M. MICHEL LAVOIE :**

8 ... c'est dans les alentours de onze mille (11
9 000) voteurs. Onze mille (11 000) voteurs, ça
10 va prendre plusieurs municipalités pour
11 regrouper onze mille (11 000) voteurs, parce que
12 là, vous tombez dans Sainte-Clotilde, un
13 exemple, qui fait partie, mais Sainte-Clotilde
14 est peut-être de l'ordre de même pas deux mille
15 (2 000)...

16 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

17 C'est ça.

18 **M. MICHEL LAVOIE :**

19 ... mille six cents (1 600) voteurs, vite fait.
20 Après, Saint-Patrice-de-Sherrington qui a
21 peut-être deux mille (2 000), deux mille deux
22 cents (2 200) voteurs, si je me rappelle bien.
23 Saint-Edouard, c'est à peu près pareil, mille (1
24 000), mille deux cents (1 200). Ça va prendre
25 un immense territoire pour aller chercher votre

1 neuf mille (9 000) voteurs... le onze mille (11
2 000) de Côte-Sainte-Catherine. C'est ça qui est
3 un peu actuellement le déséquilibre dans le sens
4 de représentations. Parce que monsieur De
5 Martin, qui est notre député, il doit couvrir
6 vingt-neuf (29) municipalités pour avoir
7 quarante-quatre (44), quarante-cinq mille (45
8 000) de population. C'est le deuxième
9 territoire du Québec, hein, il ne faut pas se
10 leurrer, à part de Ungava en haut qui est plus
11 grand que Huntingdon, c'est nous autres, le
12 deuxième. Ça prend une heure et vingt (1 h 20)
13 partir de Dundee à venir à
14 Saint-Jacques-le-Mineur.
15 Moi, je le sais, j'ai déjà été candidat en deux
16 mille trois (2003) de ce comté-là, ça fait que
17 je l'ai fait bord en bord, et je peux vous dire
18 que c'est immense comme tel.
19 Ça fait que c'est juste ça qui est, comment
20 dirais-je, difficile. Parce que je me mets à
21 votre place, ce n'est pas facile, vous avez un
22 méchant casse-tête dans les mains, parce qu'à la
23 minute que vous allez déplacer un morceau, c'est
24 un morceau de huit, neuf mille (8, 9 000)...
25 Saint-Rémi et puis Saint-Michel, c'est huit

1 mille (8 000), hein, vite fait, là. Vous
2 enlevez ce morceau-là, bon, tu le remplaces par
3 quoi le huit (8), neuf mille (9 000)? Si tu
4 donnes Delson, bien, tu viens de déplacer neuf
5 mille (9 000) du comté de La Prairie au côté.
6 Si tu enlèves Côte-Sainte-Catherine, bien, tu
7 viens de déplacer onze mille (11 000), bien, tu
8 vas le mettre où? Puis Châteauguay est en
9 pleine expansion avec Mercier.
10 Tu sais, quand tu connais la couronne sud, qu'on
11 connaît les expansions qu'on a actuellement, on
12 ne pourra jamais rattraper. Parce que nous
13 autres dans notre MRC, à part de la Ville de
14 Saint-Rémi qui a un potentiel de développement,
15 parce qu'avec le zonage avec le CPTAQ tout est
16 bloqué, il y a Saint-Rémi et puis il y a
17 Napierville qui est complètement en haut de la
18 15, qui a un peu... Saint-Rémi, on développe
19 quand même assez bien, on bâtit en moyenne
20 quatre-vingt-dix (90) maisons par année, ça va
21 bien tant qu'on va avoir du terrain. Mais qu'on
22 n'en ait plus, on va être obligé d'arrêter.
23 Mais je veux dire ça va être difficile de
24 remplacer.
25 Votre échiquier de chiffres, là, bien, bien

1 heureux, c'est vous qui l'avez dans les mains!
2 Mais il faut comprendre ça qu'on est pris avec
3 une situation de chiffres, de représentativité
4 et puis qu'on a de l'expansion dans La Prairie
5 et dans Châteauguay. Mercier, Châteauguay,
6 l'autre côté c'est La Prairie, Saint-Philippe,
7 Candiac, bon, tu fais quoi avec ces deux (2)
8 pôles-là? Ils vont continuer à grossir.
9 Et puis Roussillon, bien, quand même
10 Saint-Constant va être quand même en expansion.
11 Côte-Sainte-Catherine, c'est sûr qu'elle arrive
12 à ses limites, on le sait. Saint-Mathieu, il ne
13 peut pas développer... pas plus qu'il faut parce
14 qu'avec les contraintes de la CPTAQ.

15 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

16 Très intéressant. Merci, monsieur.

17 Monsieur Zacharias, avez-vous des commentaires?

18 C'est beau?

19 Alors, on apprécie énormément votre témoignage,
20 Monsieur le maire, puis on vous en remercie
21 beaucoup.

22 **M. MICHEL LAVOIE :**

23 Ça me fait plaisir.

24 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

25 Bonne fin de journée.

1 **M. MICHEL LAVOIE :**

2 Merci.

3 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

4 Alors, la Commission suspend ses travaux jusqu'à
5 dix-neuf heures (19 h).

6 Merci.

7

8

9

10

- - - - -

11

FIN DE LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

12

- - - - -

- - - - -

SÉANCE DE LA SOIRÉE

- - - - -

Me MARCEL BLANCHET, président :

Alors, mesdames, messieurs, bonsoir. Je vous remercie d'avoir accepté l'invitation de la Commission de la représentation électorale à venir commenter notre proposition de carte électorale.

Permettez-moi de vous présenter, parce qu'on sait qu'il y a des gens qui sont ici ce soir qui étaient ici cet après-midi, mais d'autres qui n'y étaient pas, alors mes deux (2) collègues avec qui j'ai travaillé au cours de la dernière année à l'élaboration de la présente carte. Alors d'abord, à ma droite, je vous présente monsieur Serge Courville, géographe historien et professeur émérite de l'Université Laval à Québec. Et à ma gauche, monsieur John Zacharias, également géographe, urbaniste et professeur titulaire à l'Université Concordia à Montréal.

Je vous rappelle que, tout comme moi, mes deux (2) collègues ont été nommés par l'Assemblée nationale, ce qui nous assure toute

1 l'indépendance requise dans l'exercice de notre
2 fonction.

3 L'audition publique qui se tient aujourd'hui à
4 Saint-Constant s'inscrit dans le processus de
5 révision de la carte électorale, c'est une étape
6 très importante où on vient sur place pour
7 entendre la réaction de la population sur notre
8 proposition.

9 Bien sûr, quand on prépare la carte, on a déjà
10 beaucoup d'éléments dont on dispose à partir de
11 différentes sources, mais qui de mieux que vous
12 pouvez nous éclairer et nous faire des
13 suggestions de l'amélioration à notre
14 proposition. Alors, c'est pour ça qu'on est
15 ici.

16 Alors, je vais laisser la parole quelques
17 instants à monsieur Zacharias, qui va vous
18 présenter le cadre légal dans lequel on a
19 travaillé.

20 S'il vous plaît, John.

21 **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

22 Merci, monsieur Blanchet.

23 Le travail de délimitation de la carte
24 électorale du Québec exige une analyse
25 rigoureuse et minutieuse, les règles contenues

1 dans la Loi électorale ont évidemment encadré ce
2 travail. Il convient de vous rappeler ce
3 qu'elles sont et surtout ce qu'elles visent.
4 La Loi électorale précise qu'une circonscription
5 doit représenter une communauté naturelle en
6 fonction de facteurs démographiques,
7 géographiques et sociologiques. On parle donc
8 ici de la configuration d'une région, de
9 l'organisation de son réseau routier, des
10 limites des arrondissements, des municipalités
11 et des MRC, de la densité de population et de
12 son taux de croissance, et cetera.
13 Ainsi, le sentiment d'appartenance des gens, la
14 façon dont la vie est organisée sur le
15 territoire, et la présence de pôles ou de
16 communauté d'intérêts économiques constituent
17 d'autres exemples de facteurs à considérer.
18 De plus, pour assurer une certaine équité entre
19 les circonscriptions et les électeurs, la loi
20 précise que chaque circonscription doit
21 regrouper un nombre d'électeurs qui ne s'éloigne
22 pas de vingt-cinq pour cent (25 %) en plus ou en
23 moins de la moyenne provinciale, soit
24 quarante-cinq mille deux cent sept (45 207)
25 électeurs, selon la liste électorale permanente.

1 Cette norme de plus ou moins vingt-cinq pour
2 cent (25 %), qui est parmi les plus élevées au
3 Canada, laisse donc à la Commission une marge de
4 manoeuvre intéressante, ce qui lui permet de
5 bien tenir compte des particularités de chaque
6 région.

7 Notre mandat consiste donc à trouver le meilleur
8 équilibre possible entre l'égalité du vote et
9 les communautés naturelles de manière à assurer
10 équité et justice pour l'ensemble des électeurs
11 et électrices du Québec. Il s'agit de deux (2)
12 principes qui ressortent de l'importante
13 décision rendue en dix-neuf cent
14 quatre-vingt-onze (1991) par la Cour suprême du
15 Canada relativement à la délimitation des
16 circonscriptions électorales.

17 Malgré les bouleversements compréhensibles que
18 les changements proposés peuvent provoquer dans
19 certaines régions, la Commission ne peut se
20 soustraire à cette obligation de recherche
21 d'équilibre. La délimitation de la carte
22 demande donc de faire, bien évidemment, un
23 examen attentif de chaque région, mais
24 n'oublions jamais qu'elle demande aussi d'avoir
25 à l'esprit le travail d'ensemble de délimitation

1 de toutes les régions du Québec.

2 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

3 Alors, merci John.

4 Et juste avant de vous céder la parole, je vais
5 demander à monsieur Courville de nous résumer
6 brièvement les principaux changements qui sont
7 proposés pour votre région.

8 Alors, s'il vous plaît, Serge.

9 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

10 Merci, monsieur Blanchet.

11 La Montérégie constitue la deuxième région la
12 plus peuplée au Québec et elle a connu le
13 deuxième plus fort taux de croissance électorale
14 depuis l'an deux mille (2000). Il n'est donc
15 pas étonnant de constater un surplus d'électeurs
16 dans plusieurs circonscriptions de la région.
17 Deux (2) d'entre elles regroupent déjà un
18 certain nombre d'électeurs trop élevé qui ne
19 respecte pas le critère numérique de la loi,
20 Chambly et La Prairie.

21 Quatre (4) autres circonscriptions sont en
22 situation critique et pourraient voir leur
23 nombre d'électeurs dépasser le seuil maximal
24 permis, il s'agit de Châteauguay, de Saint-Jean,
25 de Shefford et de Taillon.

1 Les changements que nous proposons sont
2 grandement tributaires de la croissance
3 démographique qu'a connue la Montérégie. Nous
4 suggérons d'abord l'ajout d'une circonscription
5 au sein des secteurs en pleine croissance, une
6 nouvelle circonscription serait nommée
7 Roussillon, et elle comprendrait les
8 municipalités de Sainte-Catherine, de
9 Saint-Constant, de Saint-Mathieu, de Saint-Rémi
10 et de Saint-Michel. Cet ajout permettrait de
11 corriger le surplus d'électeurs des
12 circonscriptions de Châteauguay et de
13 La Prairie.

14 Dans la même couronne de banlieues, plus à
15 l'est, nous proposons de rééquilibrer la
16 circonscription de Chambly afin qu'elle respecte
17 le critère numérique de la loi. Les
18 municipalités de Richelieu, de
19 Saint-Mathias-sur-Richelieu lui seraient
20 retirées pour être ajoutées à la circonscription
21 d'Iberville.

22 Dans le même but, nous proposons de retirer
23 Saint-Blaise-sur-Richelieu de la circonscription
24 de Saint-Jean afin de l'inclure dans celle de
25 Huntingdon.

1 Ensuite, au coeur de la région, dans Longueuil,
2 nous suggérons un léger ajustement entre
3 Marie-Victorin et Taillon afin de mieux
4 équilibrer leur nombre d'électeurs.
5 De plus, il nous fallait revoir la
6 circonscription de Shefford afin de diminuer le
7 nombre d'électeurs qui se rapprochait
8 dangereusement de la limite permise par la loi.
9 Nous proposons qu'elle comprenne uniquement la
10 Ville de Granby et qu'elle soit renommée en
11 conséquence Granby.
12 Quant à elles, les municipalités de Waterloo, de
13 Warden et de Shefford seraient transférées dans
14 la circonscription de Johnson.
15 Enfin, nous suggérons de légères modifications
16 aux circonscriptions de Richelieu, de
17 Saint-Hyacinthe et de Brome-Missisquoi.
18 Dans un souci de respect des limites des MRC,
19 neuf (9) circonscriptions de la région
20 demeurerait intactes dans notre proposition,
21 il s'agit de Soulanges, de Beauharnois et
22 Vaudreuil, de La Pinière, de Laporte, de Vachon
23 et Marguerite-d'Youville, enfin de Borduas et de
24 Verchères.
25 Avec l'ajout d'une nouvelle circonscription, la

1 Montérégie comprendrait donc vingt-deux (22)
2 circonscriptions, un nombre qui correspondrait
3 beaucoup mieux à son poids démographique au sein
4 du Québec.

5 Voilà qui résume la proposition de délimitation
6 dans la région de la Montérégie.

7 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

8 Alors, merci Serge.

9 C'est maintenant à vous de prendre la parole.
10 Je vous rappelle, je vous indique que les propos
11 que vous allez nous donner seront enregistrés et
12 même publiés sur le Web, de sorte que nous
13 pourrons y référer par la suite si jamais le
14 besoin se faisait sentir, d'y référer dans notre
15 phase de délibération avant de prendre notre
16 décision finale.

17 Alors, monsieur Fontaine, notre secrétaire va
18 appeler les premiers intervenants. S'il y a des
19 personnes dans la salle qui ne sont pas
20 inscrites et qui voudraient intervenir, je les
21 inviterais à s'adresser à madame Lucie Julien à
22 l'entrée, qui va se faire un plaisir de noter
23 leur projet d'intervention.

24 S'il vous plaît.

25 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**

1 Oui. J'inviterais d'abord monsieur Yves
2 Bellefleur. Monsieur Bellefleur est président
3 de la Société d'histoire et du patrimoine de
4 Lignery, il est accompagné de monsieur Yvan...
5 Yvon Boivin, je m'excuse.

6 Je voudrais signaler que monsieur Bellefleur
7 nous a remis un mémoire que les membres de la
8 Commission ont en main. Ce mémoire, comme tous
9 les autres documents déposés à la Commission,
10 sera disponible sur notre site Web au cours des
11 prochains jours.

12 Je voudrais aussi ajouter, et je termine avec
13 ça, que monsieur Bellefleur nous a apporté aussi
14 deux (2) documents, un de la paroisse
15 Saint-Constant, en fait c'est un extrait du
16 procès-verbal de l'Assemblée de fabrique du cinq
17 (5) mai qui concerne la division territoriale,
18 qui sera déposé avec les documents de l'audition
19 de ce soir, ainsi qu'une lettre qui lui est
20 adressée par la greffière de la Ville de
21 Saint-Rémi, qui est accompagnée d'une résolution
22 également de la Ville de Saint-Rémi. Nous
23 déposons tous ces documents avec les dossiers de
24 l'audition de ce soir.

25 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

1 Alors, merci.

2 Bienvenue, messieurs. Et on vous écoute
3 attentivement.

4 - - - - -

5 **PRÉSENTATION DE M. YVES BELLEFLEUR**

6 - - - - -

7 **M. YVES BELLEFLEUR :**

8 Merci, Monsieur le président.

9 Donc, je vais amorcer en faisant la lecture,
10 puis peut-être en écoutant, puisque c'est trois
11 (3) pages, vous nous accordez combien de temps
12 pour l'exposé?

13 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

14 Prenez le temps dont vous avez besoin.

15 **M. YVES BELLEFLEUR :**

16 Oui. Bon. Donc, la Société d'histoire et du
17 patrimoine de Lignery, constituée initialement
18 en mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990) sous
19 l'appellation de Fondation Royal-Roussillon pour
20 la protection du patrimoine, regroupe des
21 citoyens de Saint-Constant et de la région.
22 Organisme sans but lucratif, notre objectif est
23 de mettre en valeur l'histoire et le patrimoine
24 du territoire de la MRC de Roussillon est des
25 Jardins-de-Napierville.

1 Dernièrement, la Commission de la représentation
2 électorale du Québec annonçait la création d'une
3 nouvelle circonscription électorale sous
4 l'appellation de Roussillon, ce nom provient du
5 Régiment de Royal-Roussillon associé à
6 l'histoire de La Prairie, lieu où ce régiment
7 prenait ses quartiers d'hiver entre mil sept
8 cent cinquante-sept (1757) et mil sept cent
9 soixante (1760).
10 Donc, au sein du mémoire, vous retrouverez en
11 annexe un tableau tiré des mémoires de la
12 Société de généalogie canadienne française au
13 sujet des quartiers d'hiver des troupes de
14 Montcalm pour la période mil sept cent
15 cinquante-cinq (1755), mil sept cent soixante
16 (1760). Et le Royal-Roussillon, comme on
17 indique, entre cinquante-sept (1757) et soixante
18 (1760), ils étaient... bon, leurs quartiers
19 d'hiver étaient à La Prairie et lorsqu'on parle
20 de La Prairie à l'époque, c'est la Seigneurie de
21 La Prairie.
22 Donc, nous, on intervient au sujet du nom de la
23 nouvelle circonscription électorale.
24 Donc, j'enchaîne pour le paragraphe suivant.
25 Depuis une vingtaine d'années, le nom de

1 Roussillon s'associe à la municipalité régionale
2 de comté et, par extension, au Centre local de
3 développement du même territoire qui regroupe
4 onze (11) municipalités, soit Châteauguay, Léry,
5 Mercier, Saint-Isidore à l'ouest, et d'autre
6 part Candiac, Delson, La Prairie,
7 Saint-Constant, Saint-Mathieu et Saint-Philippe
8 et Sainte-Catherine à l'est. Parce qu'en
9 réalité, la MRC sur le plan, disons, social puis
10 des organisations, c'est deux (2) sous-régions,
11 une à l'est, puis l'autre à l'ouest.
12 Par ailleurs, ces sept (7) dernières
13 municipalités, donc c'est le comté de La Prairie
14 actuel, là, se regroupent au sein de la régie
15 intermunicipale de police de Roussillon, de même
16 la chambre de commerce et de l'industrie
17 Royal-Roussillon couvre le territoire de ces
18 sept (7) entités administratives. Tout comme à
19 Châteauguay, vous retrouverez la Police de
20 Châteauguay qui couvre quatre (4), cinq (5)
21 municipalités et aussi la chambre de commerce et
22 de l'industrie de Châteauguay, qui est à
23 l'ouest.
24 De plus, un projet de parc éolien dit du
25 Roussillon était projeté, donc c'est une

1 nouvelle d'hier, là, je dis bien était projeté,
2 à Saint-Philippe et à Saint-Jacques-le-Mineur.
3 Ainsi, l'usage du nom de Roussillon désigne de
4 plus en plus un territoire imprécis. On l'a
5 expérimenté, c'est la raison pour laquelle on a
6 changé notre nom l'année dernière.
7 Donc, la question est la suivante : désigne-t-il
8 un territoire commun de deux (2) municipalités,
9 l'exemple du projet du parc éolien; de cinq (5)
10 municipalités, le projet de la nouvelle
11 circonscription électorale; de sept (7)
12 municipalités, la régie... l'exemple de régie
13 intermunicipale de police ou de la chambre de
14 commerce et de l'industrie; ou douze (12)
15 municipalités, bon, il s'agit de la municipalité
16 régionale de comté et du Centre local de
17 développement? Point d'interrogation.
18 Pour nous, la démonstration est claire, la
19 désignation de la nouvelle circonscription
20 électorale sous le vocable de Roussillon est
21 inappropriée pour désigner le territoire commun
22 de Sainte-Catherine, Saint-Constant,
23 Saint-Mathieu, Saint-Michel et Saint-Rémi.
24 D'autant plus que ces deux (2) dernières
25 proviennent de la MRC des

1 Jardins-de-Napierville, comme on voit sur la
2 carte, là, c'est... c'est assez clair.
3 Visant à rassembler et à créer un sentiment
4 d'appartenance à la nouvelle circonscription
5 électorale, le nom attribué à celle-ci devrait y
6 rencontrer les critères de l'histoire et de la
7 géographie régionale. Lors de nos discussions,
8 quatre (4) noms furent invoqués, Saint-Constant,
9 Lignery, Joseph-Narcisse Cardinal et Sanguinet.
10 Nous croyons que les trois (3) premières
11 appellations sont à rejeter pour différents
12 motifs, je dis bien dans le contexte actuel, là.
13 Dans le cas de Saint-Constant, ce nom s'associe
14 à une paroisse, néanmoins une des plus
15 anciennes, elle date du régime français, et à
16 une ville qui se situe au nord de la nouvelle
17 circonscription électorale, donc ne couvrant pas
18 actuellement l'ensemble du territoire visé.
19 Au sujet de Lignery, ce vocable identifiait le
20 territoire de l'ancienne commission scolaire
21 régionale qui englobait, de mil neuf cent
22 soixante-quatre (1964) à quatre-vingt-six (86),
23 approximativement le territoire des actuelles
24 MRC de Roussillon et des Jardins-de-Napierville.
25 Finalement, Joseph-Narcisse Cardinal, député du

1 comté de La Prairie de dix-huit trente-quatre
2 (1834) à dix-huit trente-huit (1838), dont les
3 activités professionnelles se concentraient
4 surtout dans la région de Châteauguay et son
5 implication lors des rébellions de dix-huit
6 trente-sept (1837), dix-huit trente-huit (1838)
7 se manifesta à Châteauguay et à Kahnawake.
8 Donc, dans le cas de Joseph-Narcisse Cardinal,
9 il y aura toujours possibilité à Châteauguay de
10 commémorer son implication en nommant peut-être
11 un jour la bibliothèque de Châteauguay ou un
12 cégep qui mériterait, un jour, de se voir...
13 d'être implanté à Châteauguay même, là, pour
14 desservir la rive-sud, parce que Joseph-Narcisse
15 Cardinal était impliqué dans le monde scolaire.
16 Ainsi, nous proposons le nom de Sanguinet,
17 famille liée à l'histoire de la Seigneurie de
18 La Salle. Cette seigneurie chevauchait
19 Saint-Constant, Saint-Mathieu, Saint-Michel et
20 Saint-Rémi.
21 Donc, en deux, on a mis en annexe les
22 municipalités et les MRC, en fait c'est une
23 carte qui est similaire évidemment à la vôtre,
24 là, où on retrouve le découpage par MRC et
25 municipalités. Puis la page suivante, c'est la

1 superposition à la même échelle de la Seigneurie
2 de La Salle.
3 Plusieurs individus de cette famille, en parlant
4 des Sanguinet, s'illustreront dans l'histoire
5 régionale ainsi que l'histoire nationale du
6 Québec. Entre mil sept cent quatre-vingt-deux
7 (1782) et mil huit cent trente (1830), trois (3)
8 générations de Sanguinet se succéderont au titre
9 de Seigneur de La Salle, période qui coïncidera
10 à une croissance de la population, au
11 développement de nouveaux produits et services
12 liés au commerce du bois et, en dernier lieu, à
13 l'occupation de la totalité des terres
14 nouvellement défrichées de La Seigneurie.
15 Maintenant, on enchaîne dans la présentation aux
16 individus qui ont marqué... enfin, à chacune des
17 générations de cette famille.
18 Le premier, c'est donc Simon Sanguinet, où on
19 mentionne, bon, négociant, notaire, avocat,
20 marguillier et membre d'une loge maçonnique et
21 juge de la Cour des plaids communs, Simon
22 Sanguinet est l'un des notables de la société
23 montréalaise. Il prendra une part active à
24 l'organisation de la défense de la Province du
25 Québec lors de l'invasion américaine de mil sept

1 cent soixante-quinze (1775) à mil sept cent
2 soixante-seize (1776).
3 Entre autres, comme références ici, on indique
4 la biographie... au Dictionnaire biographique du
5 Canada dans lequel on donne les notes, là,
6 élaborées par Yves-Jean Tremblay.
7 À partir de mil sept cent quatre-vingt-deux
8 (1782), Simon Sanguinet acquiert par plusieurs
9 transactions la Seigneurie de La Salle afin de
10 la remembrer. Décédé en mil sept cent
11 quatre-vingt-dix (1790), il lègue par testament
12 une part importante de sa fortune, dont sa
13 Seigneurie, pour la création d'une université
14 près d'un quart de siècle avant James McGill.
15 Et Simon Sanguinet sera inhumé à l'intérieur de
16 l'église de Saint-Constant, c'est le site actuel
17 du vieux cimetière.
18 Christophe et Joseph, frères de Simon,
19 contesteront la validité du testament. En fait,
20 il y a toute une saga, là, autour de cette
21 famille-là, il y aurait de quoi en faire un
22 super bon roman, là, ou une bonne télésérie, là,
23 digne de ce que Victor-Lévy Beaulieu pourrait
24 écrire, là, comme l'Héritage, là.
25 Donc, la Cour leur donnera raison en mil sept

1 cent quatre-vingt-douze (1792), Joseph,
2 négociant et lieutenant de milice, décède
3 prématurément en mil sept cent quatre-vingt-onze
4 (1791), laissant à Christophe l'administration
5 de La Seigneurie. À partir de mil sept cent
6 quatre-vingt-quatorze (1794), ce dernier
7 organise le Domaine seigneurial de La Tortue.
8 Bon, lorsqu'on parle de La Tortue, c'est... dans
9 ce secteur-là, c'est le territoire détaché de
10 Saint-Philippe pour former actuellement une
11 partie de Saint-Mathieu. Parce que évidemment,
12 à l'époque, Saint-Mathieu n'existait pas, c'est
13 une paroisse qui date du début vingtième siècle,
14 mais cette portion du territoire à la
15 Rivière-de-la-Tortue, donc du côté est, faisait
16 partie de Saint-Mathieu... de Saint-Philippe,
17 excusez.
18 Et lorsqu'on parle de l'organisation du Domaine
19 seigneuriale, c'est toute la question des
20 moulins, tant le moulin banal que le moulin à
21 scie, là, c'est lié au développement, bon, du
22 commerce du bois, puis aussi, bon, du manoir,
23 puis leurs dépendances.
24 Bon. Il poursuit l'établissement des
25 censitaires le long de ce cours d'eau et

1 développe des assises d'une économie
2 pré-industrielle liée au commerce du bois.
3 Décédé en mil huit cent neuf (1809), inhumé à
4 l'intérieur de l'église de Saint-Constant, il
5 laisse à sa succession une seigneurie endettée.
6 Vous verrez un peu plus loin pourquoi la
7 seigneurie était endettée, là.
8 Ambroise et Louis, fils de Christophe, héritent
9 de la Seigneurie de La Salle. Les deux (2)
10 frères ont fait leurs études au séminaire de
11 Montréal. Ambroise sera capitaine de milice
12 lors de la guerre de mil huit cent douze (1812),
13 mil huit cent quatorze (1814). Donc, c'est la
14 guerre lorsque les Américains ont tenté de nous
15 envahir une seconde fois, là, lors des guerres
16 napoléoniennes, là, dues aux alliances... bon,
17 je n'élaborerai pas un peu plus, là.
18 Ce dernier prendra les destinées de la
19 Seigneurie, en parlant d'Ambroise, entre mil
20 huit cent neuf (1809) et mil huit cent dix-neuf
21 (1819). Louis sera plus effacé dans
22 l'administration, mais ne se départira pas de
23 son titre de coseigneur puisqu'il sera impliqué,
24 comme son frère Ambroise, dans les nombreux
25 procès. Ainsi, leur oncle Charles Sanguinet

1 obtient, en mil huit cent onze (1811), un
2 jugement de la Cour du Banc du Roi de Montréal
3 où on le déclare propriétaire pour un tiers
4 (1/3) de La Seigneurie de La Salle. Parce
5 qu'ils avaient oublié l'oncle Charles, l'oncle
6 Charles était à Saint-Louis aux États-Unis
7 depuis mil sept cent soixante-dix-neuf (1779).
8 Néanmoins, Ambroise voit à concéder ce qu'il
9 reste des terres à la Rivière-de-la-Tortue, donc
10 on parle de... le couloir, là, de Saint-Edouard
11 et Saint-Michel, là, ce qui est un peu plus au
12 sud de ce qui est aujourd'hui Saint-Mathieu, et
13 de la Rivière... et la Rivière St-Pierre, donc
14 la partie sud de Saint-Constant. Lorsqu'on
15 parle de la partie sud de Saint-Constant, c'est
16 après la séparation du chemin St-Pierre et... au
17 chemin St-Pierre Sud, chemin St-Pierre Nord, là,
18 c'est dans ce secteur-là, et de la presque
19 totalité de Saint-Rémi.
20 Ambroise meurt lui aussi prématurément en mil
21 huit cent dix-neuf (1819). Comme son oncle
22 Simon et son père Christophe, il sera inhumé
23 dans l'église de Saint-Constant.
24 Christophe Ambroise, Charles-Amable et
25 Julie-Hermine hériteront du tiers (1/3) de

1 La Seigneurie, ils seront la dernière génération
2 à posséder La Seigneurie de La Salle, ils ont
3 respectivement dix-neuf (19), dix-huit (18) ans
4 et treize (13) ans à la mort de leur père
5 Ambroise. Vu le jeune âge des héritiers, ils
6 sont mal préparés à la gestion de La Seigneurie.
7 Ils doivent partager la propriété avec leur
8 oncle Louis, peu intéressé à l'administration de
9 La Seigneurie, et aux héritiers de leur
10 grand-oncle Charles, ceux-ci résidant aux
11 États-Unis.

12 Dans ces circonstances, Paul-Théophile Pinsonaut
13 agira à titre d'agent seigneurial afin de gérer
14 tant bien que mal les réclamations des
15 créanciers. L'année mil huit cent trente (1830)
16 marquera la création officielle de la paroisse
17 de Saint-Rémi et, coïncidence, la vente de
18 La Seigneurie à Georges Selby, médecin, et à sa
19 bru Marguerite Baby, veuve de William Dunbar
20 Selby.

21 Ce qu'il y a de particulier, on mentionnait que,
22 bon, la création de la paroisse de Saint-Rémi,
23 donc c'est la seule paroisse qui a été créée
24 dans La Seigneurie de La Salle lors de la
25 période, là, du régime seigneurial. Par

1 ailleurs, ce qu'il y a de particulier aussi
2 concernant le territoire actuel de
3 Saint-Mathieu, c'est le lieu où on retrouvait le
4 domaine seigneurial et les multiples moulins, de
5 même que les multiples manoirs, parce qu'il n'y
6 a pas eu seulement qu'un manoir, mais une
7 succession de manoirs, tant de bois que de
8 pierre.

9 Puis par ailleurs ce qui est particulier à
10 Saint-Constant, c'est le lieu de sépulture des
11 seigneurs. Et dans le cas de Saint-Michel, bon,
12 il y a une portion qu'on verra un peu plus loin
13 qui est liée à la contestation d'une zone ou les
14 Sanguinet perdront la zone en question au profit
15 du Canton de Sherrington. Là... on va y aller.
16 Donc, l'événement majeur de cette histoire
17 seigneuriale des Sanguinet sera sans aucun doute
18 le contentieux lié à l'imbroglio territorial qui
19 aura des conséquences néfastes sur trois (3)
20 générations de cette famille.

21 En effet, un procès en bornage intenté par le
22 procureur général Jonathan Sewell du Bas-Canada
23 au sujet de la ligne de profondeur de
24 La Seigneurie de La Salle donnera néanmoins
25 raison à Christophe Sanguinet par le jugement de

1 mil huit cent cinq (1805). Cependant, le
2 jugement de la Cour d'appel de la province en
3 mil huit cent sept (1807) ordonnera que La
4 Seigneurie se bornerait dorénavant en profondeur
5 par une ligne brisée et non une ligne droite
6 joignant ses lignes latérales.
7 Donc, toujours en annexe, vous pouvez voir
8 l'évolution des cartes en question. En mil huit
9 cent deux (1802), on a une carte de... enfin,
10 une photocopie, on n'a pas l'original,
11 évidemment, de Samuel Holland, on voit la forme
12 de La Seigneurie avec sa ligne droite, une copie
13 qu'on dit de mil huit cent huit (1808), en fait
14 qui préfigure le... en fait, le... enfin, c'est
15 bien clair, le redécoupage. Puis la carte
16 topographique de Joseph Bouchet de mil huit cent
17 quinze (1815), on voit la forme définitive de la
18 paroisse... non pas de la paroisse, mais de
19 La Seigneurie.
20 Ainsi, le cinquième (1/5) du territoire situé à
21 la limite sud de La Seigneurie de La Salle sera
22 perdu au profit du Canton de Sherrington. Les
23 impacts financiers seront majeurs envers le
24 Seigneur de La Salle. En plus des frais
25 concernant les procédures judiciaires s'ajoutera

1 la dépossession effective, dès mil huit cent
2 neuf (1809), du cinquième (1/5) des revenus de
3 La Seigneurie.
4 Les bénéficiaires désignés, et l'expression
5 n'est pas trop forte, du Canton de Sherrington
6 étaient nul autre que des membres du Conseil
7 exécutif de la province du Bas-Canada qui
8 détenait les lettres patentes du nouveau canton.
9 D'ailleurs, dans nos notes, on a indiqué...
10 Hélène Trudeau, elle a rédigé un mémoire qui a
11 été présenté comme exigence partielle de la
12 maîtrise en histoire à l'Université du Québec à
13 Montréal à l'année deux mille sept (2007). Elle
14 a bien... en fait, le titre l'indique bien, là :
15 «Imbroglie territoriale en Montérégie au temps du
16 Bas-Canada, la Seigneurie de La Salle.»
17 Donc, c'est à partir de ce mémoire-là, elle a
18 comme dépouillé puis clarifié tous les
19 événements, là, qui ont abouti à la création du
20 Canton de Sherrington, puis finalement aux
21 quatre (4) seigneuries, là, qu'on mentionnera un
22 peu plus loin.
23 Territoire soumis dorénavant à la spéculation
24 foncière par le changement du régime de
25 propriété foncière de la tenure seigneuriale au

1 régime de la propriété en franc et en commun
2 soccage.
3 Dans ce contexte, les cinq cents (500)
4 censitaires établis dans le territoire détaché
5 de La Salle possédèrent des actes de concession
6 émis de bonne foi par les seigneurs Sanguinet,
7 qui n'avaient plus de valeur juridique. Ça a
8 été reconnu par une Commission nommée par la
9 Chambre d'assemblée, comme quoi les seigneurs
10 Sanguinet avaient émis les actes de concession
11 de bonne foi.
12 Afin de conserver leurs biens immobiliers, les
13 censitaires demanderont l'aide de la Chambre
14 d'assemblée du Bas-Canada contrôlée par le Parti
15 canadien. La Chambre portera la cause en appel
16 en mil huit cent vingt et un (1821) au Conseil
17 privé de Londres. La solution sera l'annulation
18 des lettres patentes du Canton et la
19 rétrocession de cette portion du territoire par
20 la création, en mil huit cent vingt-trois
21 (1823), mil huit cent vingt-quatre (1824) de
22 quatre (4) petites seigneuries.
23 Donc, c'est un fait unique, là, dans l'histoire
24 du Bas-Canada, toutes ces démarches-là
25 concernant le redécoupage d'une seigneurie puis

1 la rétrocession en quatre (4) petites
2 seigneuries, puis d'avoir fait appel au Conseil
3 privé de Londres, là, c'est unique au Québec.
4 Finalement, les historiens, et là, en 9, on a
5 indiqué la liste... toujours en note, là, les
6 historiens, bon, Laurent-Olivier David, Aegidius
7 Fauteux, Gérald Filteau, Gilles Laporte, Alain
8 Messier, puis on pourrait en nommer plusieurs
9 autres, là.

10 Donc, les historiens rapporteront la tragédie à
11 laquelle seront confrontés les deux (2) frères
12 Christophe-Ambroise et Charles-Amable lors des
13 événements de mil huit cent trente-huit (1838).
14 En plus d'être actifs dans la milice, ils
15 s'impliqueront dès mil huit cent vingt-deux
16 (1822) dans diverses activités politiques du
17 comté de La Prairie visant à contrer le projet
18 d'union du Haut et du Bas-Canada et à soutenir
19 les revendications des droits démocratiques par
20 le Parti canadien de Louis-Joseph Papineau.

21 Lorsqu'on parle du comté de La Prairie, aussi en
22 annexe, nous avons fait une photocopie du comté
23 de La Prairie à l'époque, là, comté qui avait
24 été créé en mil huit cent vingt-quatre (1824)
25 jusque... on peut dire à l'acte d'union.

1 Donc, c'est tiré du livre de Gilles Laporte,
2 «Patriotes et loyaux, leadership régional et
3 mobilisation politique en 1937 et 1938».
4 Donc, le comté de La Prairie à l'époque, le
5 découpage s'effectuait selon les limites
6 seigneuriales. Le comté en question regroupait
7 Châteauguay... la Seigneurie de Châteauguay, la
8 Seigneurie de La Salle, la Seigneurie de Sault
9 Saint-Louis et la Seigneurie de La Prairie de la
10 Magdeleine. Donc, on ne parle pas du comté
11 d'aujourd'hui, là, mais évidemment, la première
12 fois que le comté est apparu suite, justement,
13 au redécoupage de la carte électorale ici du
14 comté de Huntingdon.
15 En mil huit cent trente-quatre (1834), les
16 frères Sanguinet seront encore présents au
17 Comité de Saint-Constant qui fera élire
18 Joseph-Narcisse Cardinal, député du comté de La
19 Prairie. Lorsqu'on parle du Comité de
20 Saint-Constant, l'activité a eu lieu au vieux
21 presbytère de Saint-Constant.
22 Le conflit national et social au Bas-Canada
23 s'enlisera à une impasse politique entre le
24 Mouvement patriote, procanadien, et le Mouvement
25 loyal, probritannique, qui culminera par la

1 rébellion de mil huit cent trente-sept (1837),
2 mil huit cent trente-huit (1838).
3 Le trois (3) novembre mil huit cent trente-huit
4 (1838), les frères Sanguinet feront partie d'un
5 attroupement de patriotes en direction de La
6 Prairie visant à désarmer les Loyaux le long de
7 la rivière de La Tortue. Des coups de feu
8 seront échangés à la maison de David Vitty, à
9 Saint-Constant. Il y a eu une petite faute, là,
10 Vitty, je crois que c'est un «i» au lieu du «e».
11 Arrêtés le dix-sept (17) décembre mil huit cent
12 trente-huit (1838), ils seront tous deux (2)
13 accusés par une cour martiale de haute trahison
14 et du meurtre d'Aaron Walker. Parmi les douze
15 (12) patriotes exécutés à la prison du
16 Pied-du-Courant à Montréal, en décembre mil huit
17 cent trente-huit (1838)... bon... en décembre
18 mil huit cent trente-huit (1838), on retrouvait
19 Cardinal et Duquette. Janvier, février mil huit
20 cent trente-neuf (1839), bon, février, quinze
21 (15) février, tout le monde connaît le patriote
22 Delorimier, nous retrouverons les frères
23 Christophe-Ambroise et Charles-Amable Sanguinet.
24 Pour conclure, l'année deux mille neuf (2009)
25 marquera le bicentenaire du décès de Christophe

1 Sanguinet. D'ailleurs, vous pouvez retracer
2 toute la... pour voir un peu plus clair, là,
3 concernant les Sanguinet de La Salle, j'ai fait
4 un résumé des recherches, en fait, d'un texte de
5 Jean-Jacques Lefebvre, «Mémoire de la Société
6 généalogique canadienne française sur les
7 Sanguinet de La Salle» et donc, tous ceux qui
8 étaient liés directement à l'histoire de la
9 Seigneurie de La Salle. On a exclu les membres,
10 là, de la famille, là. Donc, on a été à la plus
11 simple expression pour indiquer par la légende
12 «M» pour mariage, «P» pour patriote exécuté à la
13 prison du Pied-du-Courant à Montréal, puis «S»
14 pour sépultures dans l'Église de Saint-Constant,
15 donc par génération, 1, 2, 3, 4.
16 Donc, je reviens à la conclusion en question.
17 L'année deux mille neuf (2009) marquera le
18 bicentenaire du décès de Christophe Sanguinet,
19 titulaire en titre qui réorganisera la
20 Seigneurie de La Salle et la prise en charge par
21 ses fils Ambroise et Louis qui intensifieront la
22 mise en valeur du territoire.
23 Ainsi, la création de la circonscription
24 électorale de Sanguinet témoignera -- on
25 pourrait dire aussi commémorera -- donc

1 témoignera de la part des membres de cette
2 famille avec leur grandeur et leur misère.
3 Donc, grandeur et misère entre guillemets. Bon.
4 Ils ont eu des initiatives, ils se sont aussi
5 entre-déchirés, mais ça fait partie de
6 l'histoire, on ne peut pas nier ces
7 événements-là.
8 Donc, aux événements... donc, si on... comme je
9 disais, leur témoignage est lié aux événements
10 -- je reprends ma phrase -- témoignera de la
11 part des membres de cette famille aux événements
12 des communautés locales pendant près de soixante
13 (60) ans.
14 Donc, quand on parle de soixante (60) ans, c'est
15 de mille sept cent quatre-vingt-deux (1782)
16 jusqu'en mil huit cent trente-neuf (1839), là,
17 décès des deux (2) frères, l'exécution des deux
18 (2) frères.
19 D'ailleurs, les livres d'histoire de ces
20 communautés -- donc quand on parle des
21 communautés, c'est Saint-Michel, Saint-Rémi,
22 Saint-Mathieu, Saint-Constant et enfin, un clin
23 d'oeil de la part de Sainte-Catherine,
24 Sainte-Catherine n'était pas comme telle dans la
25 Seigneurie de La Salle, mais bon, il y avait

1 quand même un quai qui témoignait de... qui
2 s'appelait de La Tortue, un quai pour la liaison
3 du traverse entre Sainte-Catherine et Verdun.
4 Donc, l'histoire de ces communautés... l'exprime
5 par le traitement accordé à la Seigneurie de La
6 Salle, à la famille Sanguinet, à la
7 Côte-de-la-Tortue et aux rébellions de mil huit
8 cent trente-sept (1837), mil huit cent
9 trente-huit (1838).
10 Donc, cette dernière phrase, je veux dire que
11 tout est lié, c'est indissociable, c'est près de
12 soixante (60) ans d'histoire, là, dans la
13 communauté.
14 **Me MARCEL BLANCHET, président :**
15 On vous remercie beaucoup, monsieur Bellefleur,
16 c'est rare, je pense même que c'est la première
17 fois qu'on a un argumentaire aussi sérieux,
18 aussi bien étayé sur une proposition de nom de
19 circonscription. C'est très éclairant et je
20 dirais même passionnant, hein, c'est une
21 histoire que je ne connaissais pas. On
22 connaissait le nom de Sanguinet, mais pas dans
23 les détails comme vous nous l'avez expliqué.
24 Écoutez, on va prendre en considération très
25 certainement votre proposition et on verra bien

1 qu'est-ce qu'on finira par conclure à la lumière
2 de tout ce qu'on aura entendu. Mais je vous
3 assure qu'on a été très intéressé par ce que
4 vous nous avez soumis.

5 Peut-être que mes collègues ont des commentaires
6 ou des questions? Ça va?

7 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

8 Merci, monsieur.

9 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

10 Merci beaucoup. On vous remercie infiniment.

11 **M. YVES BELLEFLEUR :**

12 Alors, on tient... juste un commentaire.
13 Concernant l'album de Saint-Constant, la
14 paroisse avait engagé une historienne.

15 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

16 D'accord.

17 **M. YVES BELLEFLEUR :**

18 Donc, de manière à ce que la recherche soit
19 fondée, puis avec les références comme j'ai
20 fait, mais évidemment plus élaborée sur deux
21 cents (200) pages, puis entre autres, madame
22 Leblanc avait utilisé la grille d'analyse de
23 monsieur Courville.

24 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

25 (Inaudible).

1 **Me MARCEL BLANCHET, président :**
2 Votre grille d'analyse.
3 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**
4 Ma grille d'analyse.
5 **M. YVES BELLEFLEUR :**
6 Votre grille d'analyse.
7 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**
8 C'est bien. Je vous encourage!
9 **M. YVES BELLEFLEUR :**
10 C'est le retour des choses. Merci.
11 **Me MARCEL BLANCHET, président :**
12 Merci beaucoup encore une fois. Bonne fin de
13 soirée.
14 Alors, s'il vous plaît, monsieur le secrétaire?
15 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**
16 Oui. J'appellerais maintenant madame Ginette
17 Bieri, mairesse à la Municipalité de
18 Saint-Blaise-sur-Richelieu. Je mentionnerais
19 que nous avons reçu la résolution du conseil
20 municipal qui a été adoptée mercredi le deux (2)
21 avril deux mille huit (2008). Nous avons même
22 l'extrait officiel du procès-verbal.
23 Merci, madame.
24 **Me MARCEL BLANCHET, président :**
25 Alors bonsoir, Madame la mairesse. Nous vous

1 géographique crée entre les citoyens un
2 fort sentiment d'appartenance.
3 Partageant des besoins et des
4 préoccupations semblables, il est
5 important de conserver ce lien qui les
6 unit. Par exemple, on a qu'à penser à
7 la ligne hydrique, le projet de loi 59,
8 et aux terres agricoles. Il est à
9 noter que le nombre d'électeurs en date
10 du trente (30) novembre deux mille sept
11 (2007) est de cinquante-trois mille
12 neuf cent quarante-huit (53 948)
13 électeurs, soit à dix-neuf point trois
14 (19.3) au-dessus de la moyenne
15 nationale.
16 La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
17 connaît un ralentissement immobilier
18 important depuis six (6) mois et les
19 terrains destinés à la construction
20 résidentielle se font de plus en plus
21 rares. On estime la croissance
22 démographique de façon très modeste
23 pour les années à venir dans le comté
24 de Saint-Jean. Selon les prévisions,
25 il n'y a aucune raison de croire que le

1 **nombre d'électeurs dépassera le seuil**
2 **permis au cours des prochaines années.**
3 **Pour toutes ces raisons, je vous**
4 **demande de donner suite à leur demande,**
5 **en ne retranchant pas la Municipalité**
6 **de Saint-Blaise du comté de Saint-Jean.**
7 **Espérant que vous saurez prendre les**
8 **meilleures décisions. Merci».**

9 Alors, j'aimerais continuer sur cette lancée de
10 la croissance démographique.

11 On dit qu'à Saint-Jean que les terrains, tout
12 ça, les constructions, c'est vrai que ça a
13 baissé énormément, puis à Saint-Blaise, il ne
14 peut pas y avoir de croissance démographique
15 parce qu'on est à plus que quatre-vingt-dix-huit
16 pour cent (98 %) agricole et, qu'est-ce qui
17 reste, bien, on est en zone inondable, alors il
18 n'y a aucun bâtiment, il n'y a aucune résidence
19 qui peut se bâtir.

20 Et puis on s'en rend compte aussi, parce que
21 dans nos écoles, c'est vraiment le meilleur
22 indicateur, c'est en régression depuis deux (2),
23 trois (3) ans. Alors, point de vue
24 démographique, je ne pense pas que ça soit en
25 augmentant.

1 C'est sûr que le sentiment d'appartenance du
2 milieu est très très fort. Chez nous, on est
3 une petite municipalité, on est la seule
4 municipalité, en fin de compte, avec la Ville de
5 Saint-Jean, qui forme le comté de Saint-Jean.
6 Alors, sur le côté éducation, quand nos enfants
7 sont au primaire chez nous, ils s'en vont tout
8 de suite faire leur secondaire, leur cégep, les
9 études spécialisées se font toutes à Saint-Jean.
10 Sur le côté de la santé, c'est la même chose.
11 L'hôpital est à Saint-Jean, les CLSC, tout est
12 là. Les gens, c'est vers Saint-Jean qu'ils
13 vont.
14 Au point de vue travail aussi, les loisirs, les
15 sports, l'aréna, les piscines, les cinémas,
16 spectacles, tout se fait à Saint-Jean. On n'a
17 rien dans notre municipalité, puis on ne va
18 pas... le plus près, c'est Napierville, mais
19 c'est... il n'y en a pas, alors tout se fait à
20 Saint-Jean.
21 Même sur le côté routier, les routes principales
22 à Saint-Blaise débouchent toutes à Saint-Jean.
23 Si on regarde la carte, tout au nord, de tous
24 les côtés, anciennement c'était le Village de
25 l'Acadie, maintenant ça appartient à Saint-Jean.

1 On a Saint-Eugène et la Ville de Saint-Jean.
2 Alors, on est borné par Saint-Jean.
3 Si je regarde l'accès aussi au député, nos
4 citoyens sont habitués de côtoyer très très
5 souvent le député en étant proche. À dix (10)
6 minutes d'auto, ils sont tout de suite rendus.
7 C'est accessible, ils sont rendus au bureau du
8 député. Alors, ça serait vraiment... pour eux,
9 ça serait une perte, ça serait vraiment une
10 perte que de sortir du comté de Saint-Jean,
11 parce qu'on n'a quand même aucune affinité, si
12 on veut, avec le comté de Huntingdon. Tout est
13 loin. C'est vraiment... on n'est vraiment pas
14 similaires, si on veut.
15 Pour la situation géographique, bien, c'est une
16 réalité vraiment naturelle pour nous. Comme je
17 le disais tantôt, on est borné par Saint-Jean.
18 Sur le côté agriculture, bien, c'est sûr qu'à
19 plus de quatre-vingt-dix-huit pour cent (98 %)
20 on est agricole, mais dans tout le comté de
21 Saint-Jean, on pratique la même sorte
22 d'agriculture, c'est l'agriculture... c'est la
23 culture commerciale et puis c'est des industries
24 laitières, tandis que dans le comté de
25 Huntingdon, il y a beaucoup de cultures

1 maraîchères, ce qui est quand même très
2 différent de nous.
3 Les deux enjeux majeurs que nous trouvons, c'est
4 vraiment la ligne hydrique. Parce qu'avec la
5 ligne hydrique, c'est un enjeu vraiment
6 important parce que ça... la rivière Richelieu,
7 elle longe Saint-Jean, même elle traverse des
8 deux (2) côtés maintenant, (inaudible) que
9 l'autre côté c'est une ville qui a été
10 fusionnée, mais j'ai dix (10) kilomètres de rive
11 de Richelieu chez moi et puis c'est sûr que le
12 projet de la Loi 59, la ligne hydrique, ça
13 viendrait permettre de régulariser des centaines
14 de maisons chez moi. Ce serait des propriétés
15 qui seraient des titres clairs. Puis le dossier
16 n'est pas encore terminé, même si on l'a
17 commencé depuis une dizaine d'années, mais on
18 est sur le point de se terminer, là. On a
19 travaillé beaucoup cette année et puis, cet
20 automne, on espère de finir au moins ce
21 dossier-là.
22 Puis nous trouvons que la Ville de Saint-Jean
23 est un atout majeur pour nous, parce qu'on a...
24 c'est les mêmes intérêts, c'est les mêmes...
25 c'est la même rivière, en fin de compte, qui

1 passe là. Alors, c'est vraiment... la zone
2 inondable, puis la ligne hydrique, c'est
3 vraiment des facteurs pour nous pour pouvoir
4 rester avec Saint-Jean, dans le comté de
5 Saint-Jean.

6 Alors, c'est tout pour mon intervention, mais
7 c'est sûr que les gens du milieu, ils font
8 toujours affaire à Saint-Jean. C'est la ville,
9 c'est leur milieu.

10 Alors... puis j'aimerais juste poser une
11 question, est-ce que je peux la poser?

12 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

13 Bien sûr, madame.

14 **MME GINETTE BIERI :**

15 Il y a sûrement des études qui ont été faites
16 pour, disons, séparer la Ville de... la
17 Municipalité de Saint-Blaise pour la mettre avec
18 Huntingdon. L'étude, ça arrive à... pourquoi
19 vous avez décidé...

20 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

21 Dans un premier temps, vous connaissez, on l'a
22 répété au début de...

23 **MME GINETTE BIERI :**

24 Oui, le nombre de voteurs.

25 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

1 ... notre audition, les critères numériques. On
2 a essayé de voir...

3 **MME GINETTE BIERI :**

4 Oui.

5 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

6 ... en fait, si les communautés pouvaient aller
7 ensemble. Notamment, on s'est aperçu que,
8 évidemment, Saint-Blaise est une communauté
9 agricole et vous nous dites que oui, c'est une
10 communauté agricole comme effectivement on en
11 retrouve dans la région, mais ce n'est pas la
12 même communauté agricole que celle qu'il y a à
13 Huntingdon. C'est ce que vous nous dites?

14 **MME GINETTE BIERI :**

15 C'est ça.

16 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

17 Alors voyez-vous, on est ici justement pour se
18 faire éclairer sur ce qui nous apparaît dans un
19 premier temps pouvant aller ensemble et, à
20 l'audition, on se rend compte qu'il y a
21 peut-être des nuances à apporter. Alors, c'est
22 ça, c'est l'éclairage dont on a besoin pour
23 ajuster, le cas échéant, notre proposition en
24 fonction des commentaires qu'on entend et dans
25 la mesure où on peut le faire, parce qu'il y a

1 le critère numérique aussi dont il faut tenir
2 compte. Vous en avez parlé un petit peu...

3 **MME GINETTE BIERI :**

4 Oui.

5 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

6 ... on sait qu'il y a peut-être un risque de ce
7 côté-là, mais vous êtes sous l'impression que ça
8 ne peut pas bouger beaucoup.

9 Alors nous, évidemment, un des éléments... une
10 des sources d'information qu'on a, c'est la
11 statistique du Québec, là, qui... en fait,
12 souvent les projections pouvaient nous laisser
13 croire qu'il pouvait y avoir, en fait, un
14 débordement à un moment donné.

15 Alors, c'est le genre d'élément, il y a beaucoup
16 de facteurs qui sont pris en compte. Il n'y a
17 pas quelqu'un qui nous est arrivé en nous
18 disant: «Voici ce que devrait être la
19 proposition». On glane de l'information de
20 différentes sources pour en arriver à faire une
21 proposition qui, ensuite, est soumise à la
22 population pour réaction en vue de trouver la
23 meilleure solution possible.

24 **MME GINETTE BIERI :**

25 D'accord.

1 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

2 Alors, c'est dans ce sens-là.

3 **MME GINETTE BIERI :**

4 Parce que c'est sûr que les citoyens sont quand
5 même... on est la seule municipalité avec la
6 Ville de Saint-Jean pour le comté, c'est sûr que
7 ça ne serait pas la même dynamique si on irait
8 avec Huntingdon, avec les vingt-neuf (29)
9 municipalités. C'est quand même totalement
10 différent pour nos citoyens, pour nos gens.

11 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

12 Je ne sais pas si mes collègues ont des
13 questions ou des commentaires à vous formuler?
14 C'est beau. Oui, John?

15 **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

16 Non, je suis... je sais que vos activités se
17 trouvent souvent à Saint-Jean, vos activités
18 quotidiennes se trouvent souvent à Saint-Jean,
19 mais le travail des gens qui vivent à
20 Saint-Blaise-sur-Richelieu se trouve sur le
21 territoire de Saint-Blaise-sur-Richelieu ou
22 plutôt ailleurs?

23 **MME GINETTE BIERI :**

24 Très peu. C'est tout à Saint-Jean.

25 **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

1 Tout à Saint-Jean.

2 **MME GINETTE BIERI :**

3 Il y en a aussi à Montréal, mais c'est beaucoup

4 à Saint-Jean. Oui.

5 **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

6 D'accord.

7 **MME GINETTE BIERI :**

8 Parce qu'à Saint-Blaise, nous avons seulement

9 une usine, c'est Agromex...

10 **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

11 Oui.

12 **MME GINETTE BIERI :**

13 ... qui emploie quatre-vingts (80) travailleurs,

14 c'est tout. Autrement, les gens doivent aller à

15 Saint-Jean pour travailler. Comme je vous dis,

16 il y en a quelques-uns à Montréal aussi.

17 **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

18 D'accord.

19 **MME GINETTE BIERI :**

20 Mais c'est Saint-Jean, c'est...

21 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

22 Alors, merci beaucoup...

23 **MME GINETTE BIERI :**

24 C'est bien.

25 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

1 ... pour votre éclairage, Madame la mairesse.

2 **MME GINETTE BIERI :**

3 Merci.

4 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

5 Bonne fin de soirée.

6 Monsieur le secrétaire, s'il vous plaît?

7 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**

8 Monsieur le président, toutes les personnes
9 inscrites sur ma liste se sont fait entendre.
10 Peut-être y a-t-il d'autres personnes dans la
11 salle qui voudraient prendre la parole?

12 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

13 Dans les circonstances, on va faire comme cet
14 après-midi, on va suspendre l'audition pendant
15 quinze (15), vingt (20) minutes et s'il n'y a
16 personne qui se manifeste durant ce délai, nous
17 allons mettre fin à nos travaux.

18 Alors, nous suspendons. Merci.

19 - - - - -

20 **SUSPENSION DE LA SÉANCE**

21 **REPRISE DE LA SÉANCE DE LA SOIRÉE**

22 - - - - -

23 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

24 Alors, s'il vous plaît, une personne ayant
25 demandé d'être entendue, la Commission reprend

1 ses travaux.

2 Alors, s'il vous plaît, monsieur le secrétaire,
3 si vous voulez appeler la personne qui veut
4 intervenir.

5 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**

6 Oui. J'inviterais à la table, monsieur
7 Marc-Antoine Cloutier, qui interviendra à titre
8 personnel.

9 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

10 Alors bonsoir, monsieur. Nous vous écoutons
11 avec attention.

12 - - - - -

13 **PRÉSENTATION DE M. MARC-ANTOINE CLOUTIER**

14 - - - - -

15 **M. MARC-ANTOINE CLOUTIER :**

16 Merci. Alors, je discutais avec monsieur
17 Courville qui me proposait plutôt de garder...
18 en fait, de dire le commentaire que je lui avais
19 dit au niveau public. Je vais le faire.

20 Je suis un jeune de Saint-Constant, et puis la
21 réalité que je tenais à souligner, c'était
22 justement le fait de notre appartenance un peu
23 plus par rapport à La Prairie.

24 C'est-à-dire que bon, moi, je suis allé à
25 l'école ici à Saint-Constant. À partir du

1 moment où on vieillit un peu, l'école secondaire
2 se passe à La Prairie et puis... bien, grosso
3 modo, là, plus qu'on prend de grade scolaire,
4 plus on se déplace vers Longueuil. Dans mon
5 cas, c'est ça qui s'est passé, là, ça a été
6 Saint-Constant, La Prairie, Longueuil, ce qui
7 fait en sorte que le transit est/ouest est
8 relativement assez développé. Ce qui fait en
9 sorte que pour l'instant, les affinités qui se
10 créent, puis les commerces, bon, etc., qui se
11 font au niveau plus jeune sont assez développés
12 entre Saint-Constant et La Prairie, mais
13 également entre Saint-Constant et
14 Sainte-Catherine. Ce qui fait en sorte que,
15 grosso modo, Saint-Constant... en fait, dans le
16 temps, là, il y avait le comté de La Prairie qui
17 contenait Sainte-Catherine, Saint-Constant et La
18 Prairie, en mon sens avant qu'il y ait... bon,
19 parce que là, il y a quand même des réalités
20 démographiques, mais avant qu'on ait ce
21 contexte-là, c'était, à mon sens, un comté qui
22 reflétait beaucoup l'appartenance qu'on pouvait
23 avoir au milieu, le lien qu'il y a entre ces
24 trois (3) villes là.
25 Et puis, bon, Sainte-Catherine est partie, il

1 restait maintenant La Prairie, donc c'est un
2 comté qui était viable au niveau social, bon, où
3 est-ce qu'il y avait quand même des affinités
4 qui...
5 Puis l'autre point que je tenais à souligner,
6 parce que je sais qu'il y a eu des interventions
7 par rapport à l'emplacement de Sainte-Catherine
8 qui est un peu la ville ballotée, là, on passe
9 de La Prairie, à Châteauguay, à Saint-Constant,
10 à Sanguinet un jour peut-être, bon, etc., ce qui
11 fait en sorte que je tenais à souligner le fait
12 qu'il y a quand même un lien relativement assez
13 développé entre Saint-Constant et
14 Sainte-Catherine au niveau des jeunes.
15 De fait, il n'y a qu'une seule route qui nous
16 sépare, assez dangereuse à traverser mais quand
17 même une seule route, avec le bord de l'eau,
18 etc., ce qui fait qu'au niveau des loisirs, il y
19 a trois (3) piliers de ville qui sont
20 Saint-Constant, La Prairie et Sainte-Catherine.
21 La chose que je comprends, puis l'autre point
22 que je voulais amener, je sais qu'il y a eu
23 plusieurs interventions qui ont été faites dans
24 le sens de, bon, au niveau des calculs purement
25 mathématiques, c'est-à-dire, bon, par exemple,

1 on pourrait ramener Delson dans tel comté,
2 enlever Saint-Mathieu, enlever Saint-Rémi, bon,
3 tout ça. Je considère que le mieux serait de
4 garder Saint-Constant avec La Prairie, de la
5 façon que ça l'est, mais que le moins pire
6 serait de faire en sorte que Saint-Constant soit
7 avec Sainte-Catherine, ce qui balance un peu le
8 lien social qu'on avait avec La Prairie.
9 Le dernier point serait le lien social qu'on
10 a... bien, en fait, qu'on n'a pas avec
11 Saint-Rémi et Saint-Mathieu, qui sont plutôt des
12 villes plus agricoles que les villes de
13 Sainte-Catherine, La Prairie, Delson et Candiac.
14 Grosso modo, c'est un peu le point, là, au
15 niveau des jeunes, les équipes de hockey aussi
16 ça se reflète, au niveau des équipes de sport,
17 la compétition qu'il y a aussi, là, à ce
18 niveau-là, est assez importante.

19 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

20 Merci beaucoup pour votre éclairage.

21 Je ne sais pas si mes collègues ont des
22 interventions? Ça va.

23 **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

24 Très bien.

25 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

1 Je, soussignée, HUGUETTE PICHÉ, sténographe
2 officielle, certifie sous mon serment d'office
3 que les pages ci-dessus sont et contiennent la
4 transcription exacte et fidèle de ce que j'ai
5 entendu lors de l'écoute de l'enregistrement
6 numérique de l'audition du CRE du 6 mai 2008, le
7 tout conformément à la loi.

8

9

10

HUGUETTE PICHÉ, s.o.

11

HP/hp (St-Constant)

12

13